

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

APPROBATION DE MODIFICATIONS TARIFAIRES SUR LES RÉSEAUX DE TRANSPORTS COLLECTIFS EN VUE D'UNE HARMONISATION PROGRESSIVE DE LA GAMME TARIFAIRE MÉTROPOLITAINE

Il est proposé d'apporter un certain nombre de modifications tarifaires visant à simplifier, ajuster les produits tarifaires métropolitains

Mise en conformité de la tarification scolaire métropolitaine au regard de la réglementation relative à la complémentaire santé solidaire (CSS)

Conformément à la réglementation en vigueur, des tarifs solidaires pour les bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière sont créés dans les gammes tarifaires scolaires (une réduction de 50% est octroyée aux bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire sur les abonnements scolaires annuels soit 30 € et 110€ contre 60 et 220€)

Conditions particulières d'utilisation du réseau RTM par les élèves lors de déplacements scolaires

En dehors des heures de pointe et sous réserve d'acceptation préalable par les services de la RTM, les élèves des établissements primaires situés sur le territoire de la Ville de Marseille pourront emprunter gratuitement le réseau RTM à condition de voyager en groupe et encadrés par un enseignant dans le cadre d'activités scolaires.

A cette fin, les responsables des écoles primaires de la ville de Marseille pourront venir à la caisse centrale de la RTM prendre un ticket valable sur les réseaux de bus, métro et Tramway dont la valeur est à zéro euro.

Le quota annuel de titres de transports, dédiés à cet usage exclusif, et calculé sur la base de l'usage actuel constaté.

La perte de recette est estimée à 112 000€ sur la base de 100 000 titres d'un voyage distribués.

Simplification de la gamme tarifaire des réseaux Aix en bus et pays d'Aix Mobilité

Dans une logique de simplification de la gamme tarifaire des réseaux Aix en bus et pays d'Aix Mobilité, pour une harmonisation métropolitaine, il est proposé, à partir du 05 juillet 2021, de supprimer les 6 titres spécifiques réservés à l'usage des seules lignes Diablines et réseau Urbains de proximité de Gardanne et Pertuis et rendre désormais ces lignes de proximité accessibles avec tous les titres de la gamme tarifaire Pays d'Aix Mobilité et Aix

en Bus et ainsi permettre les correspondances en passant de ces lignes à une autre ligne, sans achat de titre supplémentaire.

Elle facilite l'usage du réseau et simplifie grandement la compréhension de la gamme tarifaire pour l'usager.

Tarifs promotionnels visant à promouvoir l'usage des réseaux de transports collectifs métropolitains

Suite à la crise sanitaire et à la baisse massive de fréquentation des transports en commun enregistrée la Métropole et ses opérateurs organiseront des opérations commerciales pour la rentrée de septembre en proposant des produits tarifaires attractifs visant à reconquérir des clients ayant résiliés leurs abonnements en 2020 et à fidéliser des clients occasionnels (ex : Pass 7 jours acheté + 3jours offerts et d'un Pass 30jours + 15jours offerts sur le réseau RTM, souscription pass permanent 1 mois offert)

Information au Conseil :

Une étude visant à restructurer la tarification du réseau Cartreize/leCar et plus largement à définir à terme une stratégie tarifaire métropolitaine des transports collectifs sera conduite par les services métropolitains tout au long de l'année 2021.

L'objectif poursuivi sera de simplifier au maximum ces gammes tarifaires actuellement extrêmement complexes pour faciliter l'accès des usagers à ces services et ainsi lever un frein majeur à l'utilisation des transports collectifs.

Métropole Aix - Marseille - Provence

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Transports, Mobilité durable

■ Séance du 15 Avril 2021

18554

■ Approbation de modifications tarifaires sur les réseaux de transports collectifs en vue d'une harmonisation progressive de la gamme tarifaire métropolitaine

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole Aix-Marseille-Provence est Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire.

A ce titre, il lui incombe de définir les tarifs applicables sur ses réseaux de transports publics. Aussi, il est proposé d'apporter un certain nombre de modifications tarifaires visant à simplifier, ajuster et tester les produits tarifaires métropolitains suivants :

Mise en conformité de la tarification scolaire métropolitaine au regard de la réglementation relative à la complémentaire santé solidaire (CSS).

Conformément à la réglementation en vigueur, des tarifs solidaires pour les bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière (anciennement CMU-C) sont créés dans les gammes tarifaires scolaires sur présentation des justificatifs adéquats :

- une réduction de 50% est octroyée aux bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire sur les abonnements scolaires annuels. Dans ces conditions, le titre « Pass scolaire Zones 1 et 2 Boursiers » devient « Pass scolaire Zones 1 et 2 Boursiers/CSS » au tarif de 110€/an et le titre Pass scolaire Zone 2 Boursier » devient « Pass scolaire Zone 2 Boursier / CSS » au tarif de 30€/an).

Conditions particulières d'utilisation du réseau RTM par les élèves lors de déplacements scolaires.

En dehors des heures de pointe et sous réserve d'acceptation préalable par les services de la RTM, les élèves des établissements primaires situés sur le territoire de la Ville de Marseille pourront emprunter gratuitement le réseau de lignes régulières exploitées par la RTM à partir de la rentrée 2021, et à condition de voyager en groupe avec un titre valide encadré par un enseignant dans le cadre d'activités scolaires et périscolaires.

A cette fin, les responsables des écoles primaires de la ville de Marseille pourront venir à la caisse centrale de la RTM prendre un ticket valable sur les réseaux de bus, métro et Tramway dont la valeur est à zéro euro.

Le quota annuel de titres de transports, dédiés à cet usage exclusif, et calculé sur la base de l'usage actuel constaté.

La perte de recette est estimée à 112 000€ sur la base de 100 000 titres d'un voyage distribués. Cette facilité est strictement limitée, en vertu des limites de la compétence métropolitaine, à l'utilisation des lignes régulières, selon les horaires en vigueur et dans la limite des places disponibles. Il est rappelé que l'organisation de transports spécifiquement dédiés aux sorties scolaires est du ressort des établissements, avec le soutien éventuel de la municipalité.

Simplification de la gamme tarifaire des réseaux Aix en bus et pays d'Aix Mobilité

Dans une logique de simplification de la gamme tarifaire des réseaux Aix en bus et pays d'Aix Mobilité, pour une harmonisation métropolitaine, il est proposé, à partir du 05 juillet 2021, de :

- supprimer les 6 titres spécifiques réservés à l'usage des seules lignes Diablines et réseau Urbains de proximité de Gardanne et Pertuis :
- le ticket «1 voyage Diablines, à 1,00€ et 1 voyage réseaux urbains de proximité (Pertuis et Gardanne) à 1,00€
- le ticket «10 voyages Diablines à 8,00€, et 10 voyages réseaux urbains de proximité (Pertuis et Gardanne) à 8,00€,
- l'abonnement mensuel Diablines, 15,00€ et l'abonnement réseaux urbains de proximité (Pertuis et Gardanne) » à 20,00€

Et rendre désormais ces lignes de proximité accessibles avec tous les titres de la gamme tarifaire Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus et ainsi permettre les correspondances en passant de ces lignes à une autre ligne, sans achat de titre supplémentaire.

Cette mesure est sans impact financier car ces titres représentent une part minime des recettes (1,3% des recettes 2019 et encore moins en 2020 du fait du confinement). Elle facilite l'usage du réseau et simplifie grandement la compréhension de la gamme tarifaire pour l'utilisateur.

Tarifs promotionnels visant à promouvoir l'usage des réseaux de transports collectifs métropolitains

Afin de promouvoir l'usage des transports publics sur le périmètre de la Métropole, dans le cadre de sa stratégie de conquête clientèle, cette dernière se donne la possibilité, à l'occasion d'actions de marketing promotionnel et de communication, menées à l'initiative des services de la Métropole, de distribuer à titre gratuit des « Pass Métropole Découverte » dans la limite de 1110 forfaits par an soit :

- 500 Pass Métropole Découverte 24h,
- 500 Pass Métropole Découverte 7 jours,
- 100 Pass Métropole Découverte mensuels,
- 10 Pass Métropole Découverte annuels.

La valeur de ces titres est estimée à 28 000€.

Par ailleurs, il est proposé, suite à la crise sanitaire et à la baisse massive de fréquentation des transports en commun enregistrée ces derniers mois, d'organiser à l'occasion de la rentrée de septembre prochain une campagne métropolitaine de « reconquête » de la clientèle.

A cette occasion, la Métropole et ses opérateurs organiseront des opérations commerciales en proposant des produits tarifaires attractifs visant à reconquérir des clients ayant résiliés leurs abonnements en 2020 et à fidéliser des clients occasionnels.

A ce titre, une opération Grand Public sur une période courte d'un mois sera organisée sur le réseau RTM en septembre. Les usagers pourront bénéficier d'un Pass 7 jours acheté + 3 jours offerts et d'un Pass 30 jours + 15 jours offerts.

Par ailleurs, des opérations ciblées sur les clients de la RTM qui ont résilié leurs abonnements annuels ou leur Pass Permanent seront également réalisées. Ces clients pourront s'ils souscrivent à un pass permanent durant le mois de septembre, bénéficier d'un mois offert.

Les opérateurs en charge de l'exploitation des réseaux Aix en Bus et Bus de l'Etang proposeront également à cette occasion des opérations commerciales poursuivant le même objectif de reconquête et fidélisation de leur clientèle.

Enfin, la gamme tarifaire ne permet pas à ce jour de faire de geste commercial aux usagers en cas de dysfonctionnement du système billettique, des cartes de transport, de l'application de vente en ligne « La Métropole Mobilité » par exemple. Aussi, il est proposé d'autoriser la distribution gratuite de pass découverte 24h au titre de gestes commerciaux lorsque la situation l'impose pour indemniser les clients victimes de dysfonctionnements des services « la Métropole Mobilité ». Le recours à cette tarification ne sera possible que sur validation expresse de l'Autorité organisatrice de la mobilité.

Il convient donc par la présente délibération d'approuver l'ensemble de ces mesures tarifaires reportées dans l'annexe tarifaire jointe.

Par ailleurs, le déploiement en cours d'un système billettique métropolitain harmonisé nécessitera, pour des raisons techniques, d'adapter la structure tarifaire du réseau interurbain métropolitain Carreize/leCar au début de l'année 2022.

Dans ces conditions, une étude visant à restructurer la tarification du réseau Carreize/leCar et plus largement à définir à terme une stratégie tarifaire métropolitaine des transports collectifs sera conduite par les services métropolitains tout au long de l'année 2021.

L'objectif poursuivi sera de simplifier au maximum ces gammes tarifaires actuellement extrêmement complexes pour faciliter l'accès des usagers à ces services et ainsi lever un frein majeur à l'utilisation des transports collectifs.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'Orientation des Transports Intérieurs modifiés ;
- La délibération DTUP 001-2440/10/CC du 10 décembre 2010 relative à l'approbation du contrat d'Obligation de Service Public pour l'exploitation des services de transport public urbain de la Communauté urbaine Marseille-Provence-Métropole et la Régie des Transports de Marseille ;
- La délibération TRA 001-5725/19/CM du 28 mars 2019 approuvant la gamme tarifaire métropolitaine des transports en commun ;
- La délibération MOB 013-8340/20/CM du 31 juillet 2020 approuvant la gamme tarifaire métropolitaine des transports en commun ;
- La délibération MOB 012-8339/20/CM du 31 juillet 2020 approuvant le règlement des transports scolaires applicable pour l'année scolaire 2020-2021 ;
- La délibération MOB 006-8333/20/CM du 31 juillet 2020 approuvant les nouvelles modalités d'occupation et loi tarifaire des pôles d'échanges et Parcs Relais (P+R) de la Métropole hors Marseille RTM ;
- La délibération MOB 007-9646/21/CM du 18 février 2021 approuvant la création d'un abonnement gratuit RTM 30 jours à destination des habitants des logements évacués de la Ville de Marseille ;
- L'information au Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- L'information au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- L'information au Conseil de Territoire du Pays Salonais ;
- L'information au Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile ;
- L'information au Conseil de Territoire d'Istres Ouest Provence ; □ L'information au Conseil de Territoire du Pays de Martigues.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient d'apporter un certain nombre de modifications tarifaires visant à simplifier, ajuster et tester les produits tarifaires métropolitains ;
- Qu'il convient de mettre à jour l'annexe tarifaire métropolitaine générale.

Délibère

Article 1 :

Est approuvée la gamme tarifaire métropolitaine mise à jour, ci-annexée.

Article 2 :

Sont approuvés, à l'occasion d'une opération de promotion des services de transport urbain sur le réseau de la RTM, les titres suivants :

Pour une période maximum de 2 mois à partir de la rentrée 2021 :

- ⋮ Pass 7 jours XL acheté + 3 jours offerts
- ⋮ Pass 30 jours XL+ 15 jours offerts

Pour une période de 3 mois à compter de septembre 2021 :

- ⋮ Pass permanent : nouvelles souscriptions ou mutations, premier mois offert

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Transports et Mobilité Durable

Henri P

ANNEXE

GAMME TARIFAIRE METROPOLITAINE

- A. RESEAU METROPOLITAIN
- B. RESEAUX RTM, CIOTABUS, MARCOULINE, LES COLLINES, COTE BLEUE, LES CIGALES
- C. RESEAU PAYS D'AIX MOBILITE ET AIX-EN-BUS
- D. RESEAU LIBEBUS
- E. RESEAU ULYSSE OUEST ETANG DE BERRE
- F. RESEAU BUS DE L'ETANG
 - F1. RESEAU BUS DE L'ETANG
 - F2. CAS PARTICULIERS
- G. RESEAU INTERURBAIN CARTREIZE LECAR
- H. PÔLES D'ECHANGES ET P+R

L'ensemble des tarifs indiqués dans cette annexe sont TTC au taux en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

A. RESEAU METROPOLITAIN

A1. TARIFS GRAND PUBLIC

NOM DU TITRE VALABLE SUR TOUS LES RESEAUX DE LA METROPOLE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
Pass Intégral Permanent	68 € / mois* <i>*Par prélèvement automatique. Engagement sur douze mois</i>	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de la Métropole, y compris lignes TER et LER	Tout public
Pass Intégral annuel	816€/an* <i>*Païement en une seule fois</i>	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de la Métropole, y compris lignes TER et LER	Tout public
Pass Intégral mensuel	73 €/mois	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de la Métropole, y compris lignes TER et LER	Tout public
Pass Métropole Etudiant Annuel	364.80 €/an* <i>*Païement en une seule fois</i>	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de la Métropole hors lignes TER, LER et Lebateau	Etudiants, stagiaires de la formation professionnelle, apprenti ou service civique de moins de 26 ans.
Pass Métropole Senior Annuel	364.80 €/an* <i>*Païement en une seule fois</i>	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de la Métropole hors TER, LER et Lebateau	Personne de 65 ans et plus
Pass Métropole Permanent Etudiant	30.40 €/mois* <i>*Par prélèvement automatique. Engagement minimum de douze mois</i>	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de la Métropole hors TER, LER et Lebateau	Etudiants, stagiaires de la formation professionnelle, apprenti ou service civique de moins de 26 ans.

Pass Métropole Permanent Senior	30.40 €/mois* <i>* Par prélèvement automatique. Engagement minimum de douze mois</i>	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de la Métropole hors TER, LER et Lebateau	Personne de 65 ans et plus
Pass Métropole Sûreté (Zones 1 et 2)	0€ * <i>Libre circulation « Sûreté » sur les réseaux métropolitains *20€ de frais de dossier</i>	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de la Métropole, hors lignes LER, TER, lignes Lecar/aéroport et Lebateau	Personnels en activité et en capacité d'intervention de la Préfecture de Police, Gendarmerie Nationale, Police Nationale, Police Municipale, Agents pénitentiaires, marins-pompiers et sapeurs-pompiers, militaires et Secrétariat général de la zone de défense et de sécurité Sud (CEZOC) domiciliés ou travaillant sur le territoire métropolitain.
Carte sans contact	0,00 €	Support vierge. Durée de vie 8 ans.	Tout Public
Duplicata	10 €	En cas de perte, de vol ou de détérioration de la carte nominative déjà attribuée au client, reconstitution des contrats présents sur la carte.	Tout public
Billet sans contact Leticket	0,10€	Support vierge permettant le rechargement de 20 voyages	Tout public

A2. TARIFS SCOLAIRES

PASS SCOLAIRES : les conditions d'accès à ces titres sont définies précisément dans la délibération MOB 012-8339/20/CM approuvant du règlement des transports scolaires applicable pour l'année scolaire 2020-2021, du 31 juillet 2020			
NOM DU TITRE VALABLE SUR TOUS LES RESEAUX DE LA METROPOLE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
Pass Métropole scolaire Zone 1 et 2	220 €/an	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Métropole hors TER et TER	Ayants droit élèves domiciliés au sein des communes composant la Métropole Aix-Marseille-Provence, et remplissant toutes les conditions suivantes : · être âgé de 2 ans à la rentrée scolaire et être scolarisé de la maternelle jusqu'à la fin des études secondaires (Classe de terminale) · être domicilié et scolarisé sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Pass Métropole scolaire Zones 1 et 2 Famille Nombreuse	176 €/an	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Métropole hors TER et LER	Ayants droit élèves domiciliés au sein des communes composant la Métropole Aix-Marseille-Provence, et remplissant toutes les conditions suivantes : · être âgé de 2 ans à la rentrée scolaire et être scolarisé de la maternelle jusqu'à la fin des études secondaires (Classe de terminale) · être domicilié et scolarisé sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence Avoir 3 enfants inscrits aux transports scolaires
Pass Métropole scolaire Zones 1 et 2 Boursiers / CSS	110 €/an	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Métropole hors TER et LER	Ayants droit élèves domiciliés au sein des communes composant la Métropole Aix-Marseille-Provence, et remplissant toutes les conditions suivantes : · être âgé de 2 ans à la rentrée scolaire et être scolarisé de la maternelle jusqu'à la fin des études secondaires (Classe de terminale) · être domicilié et scolarisé sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence Etre boursier ou bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans contribution financière
Pass Métropole scolaire Zone 2 à compter de la rentrée scolaire 2021/2022	60 €/an	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Métropole hors RTM et lignes TER et LER	Ayants droit élèves domiciliés au sein des communes composant la Métropole Aix-Marseille-Provence, et remplissant toutes les conditions suivantes : · être âgé de 2 ans à la rentrée scolaire et être scolarisé de la maternelle jusqu'à la fin des études secondaires (Classe de terminale) · être domicilié et scolarisé sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Pass Métropole scolaire Zone 2 Famille Nombreuse à compter de la rentrée scolaire 2021/2022	48 €/an	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Métropole hors RTM et lignes TER et LER	Ayants droit élèves domiciliés au sein des communes composant la Métropole Aix-Marseille-Provence, et remplissant toutes les conditions suivantes : · être âgé de 2 ans à la rentrée scolaire et être scolarisé de la maternelle jusqu'à la fin des études secondaires (Classe de terminale) · être domicilié et scolarisé sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence Avoir 3 enfants inscrits aux transports scolaires
Pass Métropole scolaire Zone 2 Boursier / CSS à compter de la rentrée scolaire 2021/2022	30 €/an	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Métropole hors RTM et lignes TER et LER	Ayants droit élèves domiciliés au sein des communes composant la Métropole Aix-Marseille-Provence, et remplissant toutes les conditions suivantes : · être âgé de 2 ans à la rentrée scolaire et être scolarisé de la maternelle jusqu'à la fin des études secondaires (Classe de terminale) · être domicilié et scolarisé sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence Etre boursier ou bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans contribution financière

A3. GAMME METROPOLITAINE « EVENEMENTIEL »

NOM DU TITRE VALABLE SUR TOUS LES RESEAUX DE LA METROPOLE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
Pass 24h , Zone 1, Evénementiel	5€	Permet de voyager sur l'ensemble du réseau de la RTM.	Public congressistes/festivaliers/participants à des manifestations d'envergure métropolitaine, nationale ou internationale. Sous réserve d'un accord préalable entre la Métropole et l'organisateur. Vente sur commande via Internet avec envoi à la maison ou récupération dans la boutique choisie. Achat via le site d'inscription de l'organisateur.
Pass 24h, Zones 1 et 2, Evénementiel	10€	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Métropole hors TER et TER, hors navettes aéroport (Lignes 91 et 40).	Public congressistes/festivaliers/participants à des manifestations d'envergure métropolitaine, nationale ou internationale. Sous réserve d'un accord préalable entre la Métropole et l'organisateur. Vente sur commande via Internet avec envoi à la maison ou récupération dans la boutique choisie. Achat via le site d'inscription de l'organisateur.

Pass 24h Métropole Événementiel, accès à lignes aéroport	20€	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Métropole hors TER et TER, y compris navettes aéroport (lignes 91 et 40).	Public congressistes/festivaliers/participants à des manifestations d'envergure métropolitaine, nationale ou internationale. Sous réserve d'un accord préalable entre la Métropole et l'organisateur. Vente sur commande via Internet avec envoi à la maison ou récupération dans la boutique choisie. Achat via le site d'inscription de l'organisateur.
Pass 72h, Zone 1 Événementiel	10€	Permet de voyager sur l'ensemble du réseau de la RTM.	Public congressistes/festivaliers/participants à des manifestations d'envergure métropolitaine/nationale ou internationale. Sous réserve d'un accord préalable entre la Métropole et l'organisateur. Vente sur commande via Internet avec envoi à la maison ou récupération dans la boutique choisie. Achat via le site d'inscription de l'organisateur.
Pass 72h, Zone 1 et 2, Événementiel	20€	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Métropole hors TER et TER, y compris le vélo en libre-service à Marseille, hors navettes aéroport (Lignes 91 et 40).	Public congressistes/festivaliers/participants à des manifestations d'envergure métropolitaine, nationale ou internationale. Sous réserve d'un accord préalable entre la Métropole et l'organisateur. Vente sur commande via Internet avec envoi à la maison ou récupération dans la boutique choisie. Achat via le site d'inscription de l'organisateur.
Pass 72h Évènementiel Métropole, accès à lignes aéroport	30€	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Métropole hors TER et TER, y compris le vélo en libre-service à Marseille, y compris navettes aéroport (Lignes 91 et 40).	Public congressistes/festivaliers/participants à des manifestations d'envergure métropolitaine, nationale ou internationale. Sous réserve d'un accord préalable entre la Métropole et l'organisateur. Vente sur commande via Internet avec envoi à la maison ou récupération dans la boutique choisie. Achat via le site d'inscription de l'organisateur.
Pass 5 jours Zone 1, Évènementiel	14€	Permet de voyager sur l'ensemble du réseau de la RTM.	Public congressistes/festivaliers/participants à des manifestations d'envergure métropolitaine, nationale ou internationale. Sous réserve d'un accord préalable entre la Métropole et l'organisateur. Vente sur commande via Internet avec envoi à la maison ou récupération dans la boutique choisie. Achat via le site d'inscription de l'organisateur.
Pass 5 jours, Zones 1 et 2, Évènementiel	25€	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Métropole hors TER et TER, y compris le vélo en libre-service à Marseille, hors navettes aéroport (Lignes 91 et 40).	Public congressistes/festivaliers/participants à des manifestations d'envergure métropolitaine, nationale ou internationale. Sous réserve d'un accord préalable entre la Métropole et l'organisateur. Vente sur commande via Internet avec envoi à la maison ou récupération dans la boutique choisie. Achat via le site d'inscription de l'organisateur.
Pass 5 jours Évènementiel	35€	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Métropole hors TER et TER, y compris le vélo en libre-service à Marseille, y compris navettes aéroport (Lignes 91 et 40).	Public congressistes/festivaliers/participants à des manifestations d'envergure métropolitaine, nationale ou internationale. Sous réserve d'un accord préalable entre la Métropole et l'organisateur. Vente sur commande via Internet avec envoi à la maison ou récupération dans la boutique choisie. Achat via le site d'inscription de l'organisateur.

Métropole, accès à lignes aéroport		Forfait P+R ou parking sur la durée du séjour.	
Pass 7 jours, Zone 1, Événementiel	17€	Permet de voyager sur l'ensemble du réseau de la RTM.	Public congressistes/festivaliers/participants à des manifestations d'envergure métropolitaine, nationale ou internationale. Sous réserve d'un accord préalable entre la Métropole et l'organisateur. Vente sur commande via Internet avec envoi à la maison ou récupération dans la boutique choisie. Achat via le site d'inscription de l'organisateur.
Pass 7 jours, Zones 1 et 2, Événementiel	30€	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Métropole hors TER et TER, y compris le vélo en libre-service à Marseille, hors navettes aéroport (Lignes 91 et 40).	Public congressistes/festivaliers/participants à des manifestations d'envergure métropolitaine, nationale ou internationale. Sous réserve d'un accord préalable entre la Métropole et l'organisateur. Vente sur commande via Internet avec envoi à la maison ou récupération dans la boutique choisie. Achat via le site d'inscription de l'organisateur.
Pass 7 jours Métropole Événementiel, accès à lignes aéroport	40€	Permet de voyager sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Métropole hors TER et TER, y compris le vélo en libre-service à Marseille, y compris navettes aéroport (Lignes 91 et 40).	Public congressistes/festivaliers/participants à des manifestations d'envergure métropolitaine, nationale ou internationale. Sous réserve d'un accord préalable entre la Métropole et l'organisateur. Vente sur commande via Internet avec envoi à la maison ou récupération dans la boutique choisie. Achat via le site d'inscription de l'organisateur.

A4. TARIFS PROMOTIONNELS LIES AUX OPERATIONS COMMERCIALES

Afin de promouvoir l'usage des transports publics sur le périmètre de la Métropole, dans le cadre de sa stratégie de conquête clientèle, cette dernière se donne la possibilité, à l'occasion d'actions de marketing promotionnel et de communication, menées à l'initiative des services de la Métropole, de distribuer à titre gratuit des « Pass Métropole Découverte » dans la limite de 1110 forfaits par an soit :

- 500 Pass Métropole Découverte 24h,
- 500 Pass Métropole Découverte 7 jours,
- 100 Pass Métropole Découverte mensuels,
- 10 Pass Métropole Découverte annuels.

La valeur de ce volume annuel est estimée à 28 000€.

Ces tarifs Pass découverte permettent par exemple de circuler dans Marseille, de faire une correspondance avec un car puis de reprendre un bus à Aix en Provence.

Au fur et à mesure des évolutions techniques et conventionnelles, le réseau TER, les P+R, le service vélo seront intégrés à ces produits tarifaires découverte.

La valeur du « Pass Métropole Découverte 7 jours » est fixée à moins d'un tiers du Pass mensuel Intégral, soit 24 €.

La valeur du « Pass Métropole Découverte 24h00 » est fixée à 9,50€.

La valeur du « Pass Métropole Découverte mensuel » est fixée à 60€.

La valeur du « Pass Métropole Découverte annuel » est fixée à 550€.

A4. GESTES COMMERCIAUX SUITE A DES DYSFONCTIONNEMENTS

Il peut exister des dysfonctionnements des services fournis par la Métropole tels que le système billettique, les cartes de transport, l'application de vente en ligne « La Métropole Mobilité ».

La distribution gratuite de pass découverte 24h au titre de gestes commerciaux pourra être proposée lorsque la situation l'impose pour indemniser les clients victimes de dysfonctionnements des services « la Métropole Mobilité ». Le recours à cette tarification ne sera possible que sur validation expresse de l'Autorité organisatrice de la mobilité.

B. RESEAUX RTM, CIOTABUS, MARCOULINE, LES COLLINES, COTE BLEUE, LES CIGALES

GRILLES TARIFAIRES ET MESURES PARTICULIERES

Ci-après les tarifs par type de titres en € TTC précisant la zone couverte AMP/XL/XLO/L/M ainsi qu'un descriptif des mesures particulières.

La TVA est appliquée conformément à la réglementation en vigueur.

Ces tarifs sont les tarifs de référence pour les accords de tarification combinée avec les autres AOT.

AMP : titres donnant accès à l'ensemble des réseaux organisés par l'Autorité Organisatrice sur le territoire métropolitain (hors le bateau Frioul If et navettes estivales de Cassis). Ces tarifs sont dans le chapitre A

XL : titres donnant accès à l'ensemble des réseaux organisés par l'Autorité Organisatrice sur le territoire Marseille Provence (hors le bateau Frioul If, navettes estivales de Cassis et liaisons interurbaines directes cadencées ou par autoroute).

XLO : titres donnant accès au périmètre XL hors navettes maritimes Vieux Port / Estaque, Vieux Port / Pointe Rouge, Pointe Rouge/les Goudes et le bateau Frioul If.

L : titres donnant accès aux réseaux suivants organisés par l'Autorité Organisatrice : Ciotabus, Côte Bleue, Marcouline, Collines, Cigales + lignes M5, M6, M7, M8, M9, C7, C8 en affrètement sur la zone

MO : titres donnant accès au réseau RTM hors navettes maritimes Vieux Port / Estaque, Vieux Port / Pointe Rouge, Pointe Rouge/les Goudes, Ferry Boat et le bateau Frioul If

M : titres donnant accès au réseau RTM hors le bateau Frioul If

Points de vente :

1 : points accueil

2 : site internet, applications, télédistribution

3 : distributeurs

4 : vendeurs agréés, dépositaires

1 - TARIFS TTC : GAMME M&MO / XL& XLO / AMP

NOM DU TITRE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
Tarif normal	1.40	MO	Tout public
Tarif - 20 %	1.12	MO	- Moins de 26 ans : scolaires, étudiants, stagiaires de la formation professionnelle ; apprentis ; jeunes du service civique - Parents d'une famille d'au moins 3 enfants jusqu'aux 18 ans du plus jeune - Parents d'une famille d'au moins 5 ans enfants (réduction accordée à vie) - Militaires jusqu'au grade de sous-officier
Tarif - 50 %	0.70	MO	- Enfants de moins de 11 ans - Scolaires et jeunes de moins de 26 ans bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière - Boursiers - Bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière - Chômeurs non indemnisés de moins de 26 ans - Personnes de +65 ans domicilié sur Marseille
Gratuité sans validation	Gratuit	MO	- Enfants de moins de 6 ans révolus accompagnés d'un parent (hors groupes)
Libre circulation	Gratuit	MO	- Personnes de + 65 ans non soumis à l'IR et habitant Marseille depuis plus de 6 mois - Demandeurs d'emploi, non soumis à l'IR, indemnisés pôle emploi et habitant Marseille depuis plus de 6 mois - Personnes évacuées de leur logement pour cause d'insalubrité, sur demande des services de la Ville de Marseille

TITRES OCCASIONNELS			
NOM DU TITRE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
Solo Secours	2.00	MO	Tout public
Solo	1.70 ou 1.80 au 1er achat sur billet rechargeable	MO	Tout public
Solo Solidarité	0.85	MO	Tout public
Leticket dématérialisé bus et tramway RTM	1.70	MO	Tout public
Carte 2 voyages	3.40 ou 3.50 au 1er achat sur billet rechargeable	MO	Tout public
Pass 24h	5.20	XLO	Tout public
Pass 72h	10.80	XLO	Tout public
Carte 10 voyages	15.00 ou 15.10 au 1er achat sur billet rechargeable	MO	Tout public
Groupe 4 personnes	4.90	MO	Tout public
Ticket sans contact en rechargement lors du 1 ^{er} achat (pour Solo et carte plusieurs voyages)	0.10		Tout public

PASS SUR CARTE PERSONNELLE			
NOM DU TITRE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
Pass 7 jours	15.50	XL	Tout public
Pass 30 jours	49.50	XL	Tout public
Pass 30 jours Jeune	36.70	XL	Moins de 26 ans scolaire ou étudiant ou apprentis ou stagiaire de la formation professionnelle ou en service civique dont le lieu d'exercice est sur le territoire Marseille Provence
Pass 30 jours Solidarité	24.70	XL	- Bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière ou chômeurs non indemnisés de moins de 26 ans ou boursier scolaire de moins de 26 ans ou moins de 11 ans sans condition
Pass Annuel Jeune Solidarité	110.00	XL	- Bénéficiaire de moins de 26 ans de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière
Pass Annuel enfants Familles Nombreuses	176.00	XL	Moins de 26 ans étudiants ou apprentis ou stagiaire de la formation professionnelle ou en service civique issus d'une famille nombreuse d'au moins 3 enfants
Pass Annuel jeune	220.00	XL	Moins de 26 ans étudiant ou apprentis ou stagiaire de la formation professionnelle ou en service civique
Pass Annuel Solidarité	240.00	XL	- Bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière de 26 ans et plus ou chômeurs non indemnisés de moins de 26 ans
Pass Annuel pour Tous	480.00	XL	Tout public
Pass Permanent pour Tous	40.00/mois	XL	Tout public

Pass Permanent Jeune	18.30/mois	XL	Moins de 26 ans scolaire ou étudiant ou apprentis ou stagiaire de la formation professionnelle ou en service civique dont le lieu d'exercice est sur le territoire Marseille Provence
Pass Permanent enfants Familles Nombreuses	14.60/mois	XL	Moins de 26 ans étudiants ou apprentis ou stagiaire de la formation professionnelle ou en service civique issus d'une famille nombreuse d'au moins 3 enfants
Pass Permanent Jeune Solidarité	9.20/mois	XL	Bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière de moins de 26 ans
Pass Permanent Solidarité	20.00/mois	XL	Bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière de 26 ans et plus ou chômeurs non indemnisés de moins de 26 ans
Pass Annuel Sénior	240.00	M	Personne de plus de 65 ans
Pass permanent Sénior	20€/mois	M	Personne de plus de 65 ans
Recharge d'euros (5 niveaux)	0.70€ ; 1€ ; 1.40€ ; 5€ ; 10€ ; 20€		Tout public

PASS SCOLAIRES/JEUNES/ETUDIANTS/SENIORS SUR CARTE PERSONNELLE			
NOM DU TITRE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES

Pass Annuel ou Permanent Scolaire	220€ ou 18.30/mois	AMP	Moins de 26 ans scolaire
Pass Annuel ou Permanent ScolaireSolidarité	110€ ou 9.20/mois	AMP	Moins de 26 ans scolaire et bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière ou Boursier ou moins de 11 ans sans condition
Pass Annuel ou Permanent scolaireenfants Familles nombreuses	176€ ou 14.60/mois	AMP	Moins de 26 ans scolaire issu d'une famille nombreuse d'au moins 3 enfants
Pass Permanent Etudiant Métropolitain	30.40/mois	AMP	Moins de 26 ans étudiant ou apprentis ou stagiaire de la formation professionnelle ou en service civique
Pass Permanent Sénior Métropolitain	30.40/mois	AMP	Personne de plus de 65 ans

Conditions particulières d'utilisation du réseau RTM par les élèves lors de déplacements scolaires

CONDITIONS D'ACCES

En dehors des heures de pointe et sous réserve d'acceptation préalable par les services de la RTM, les élèves des établissements primaires situées sur le territoire de la Ville de Marseille pourront emprunter gratuitement le réseau de lignes régulières exploitées par la RTM à partir de la rentrée 2021, et à condition de voyager en groupe avec un titre valide encadré par un enseignant dans le cadre d'activités scolaires et périscolaires.

A cette fin, la Métropole mettra à disposition de la Ville de Marseille, dans le cadre d'une convention spécifique pour l'année scolaire 2021/2022, un quota annuel de titres de transports, dédiés à cet usage exclusif, et calculé sur la base de l'usage actuel constaté.

Le coût de cette mesure est estimé à 112 000€ sur la base de 100 000 titres distribués.

Cette facilité est strictement limitée, en vertu des limites de la compétence métropolitaine, à l'utilisation des lignes régulières, selon les horaires en vigueur et dans la limite des places disponibles. Il est rappelé que l'organisation de transports spécifiquement dédiés aux sorties scolaires est du ressort des établissements, avec le soutien éventuel de la municipalité.

2- PASS Annuels VELO – Tarif à compter du 01/07/2019

PASS SCOLAIRES/JEUNES/ETUDIANTS/SENIORS SUR CARTE PERSONNELLE			
NOM DU TITRE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
<i>Pass Annuel et permanent+ VELO</i>	<i>Tarif du Pass Annuel ou permanent en vigueur au moment de l'achat + 1 € au moment de l'activation du service Vélo</i>	XL/AMP	<i>Condition particulière XL ou AMP + conditions générales vélo</i>

3 - TARIFS GRANDS COMPTES

TITRES OCCASIONNELS				
NOM DU TITRE	TARIFS		CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
Solo Collectivité	1.40 €	Par 50 : 70.0 €	MO	
Solos collectivités Réduit*	1.12 €	Par 50: 56.0 €	MO	<i>avoir moins de 26 ans et être scolaire/étudiant/chômeur non indemnisés/stagiaire de la formation professionnelle/apprentis/jeunes du service civique</i>
Solos Sortie Scolaire	0€		MO	<i>Réservé aux élèves et accompagnateurs des écoles primaires de la ville de Marseille pour les sorties sur le territoire marseillais.</i>
Groupe 5 personnes	5.60 €	Par 10 : 56.0€	MO	
Groupe 10 personnes	8.70 €	Par 10 : 87.0€	MO	
Carte 10 voyages	15.00 €	Par 10 : 150.0€	MO	
Pass XL 24h	5.20 €	Par 10 : 52.0€	XL	
Pass XL 72h	10.80 €	Par 10: 108.0 €	XL	

Pass XL 7 jours	22.80 €	Par 10: 228.0 €	XL	
Frais de livraison	20 €	Pour moins 1010€ de commande		<i>Au 01/12/2016, le taux de TVA est de 20%</i>
Frais de livraison	Gratuit	Pour plus de 1010€ de commande		<i>Au 01/12/2016, le taux de TVA est de 20%</i>

PASS 30 JOURS			
NOM DU TITRE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
Pour tous	49.50 €	XL	
Jeune	36.70 €	XL	Moins de 26 ans scolaire ou étudiant ou apprentis ou stagiaire de la formation professionnelle ou en service civique dont le lieu d'exercice est sur le territoire Marseille Provence
Solidarité	24.70 €	XL	Bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière ou chômeurs non indemnisés de moins de 26 ans ou boursier scolaire de moins de 26 ans ou moins de 11 ans sans condition

PASS ANNUELS				
NOM DU TITRE	TARIFS		CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
	Païement en 1 fois	Païement en 12 fois (avec 10€ de frais de dossiers mensualisés)		
Pass Pour tous	480.00 €	40.83 €	XL	
Pass Pour tous au taux remisé de 6% (commande de 10 à 99 abonnements)	451.20 €	38.43 €	XL	
Pass Pour tous au taux remisé de 12% (commande supérieure à 99 abonnements)	422.40 €	36.08 €	XL	
Jeune	220 €	19.16 €	XL	Moins de 26 ans étudiant ou apprentis ou stagiaire de la formation professionnelle ou en service civique
Solidarité	240.00 €	20.83 €	XL	Bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière de 26 ans et plus ou chômeurs non indemnisés de moins de 26 ans
Jeune Solidarité	110.00 €	10.00 €	XL	Bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière de moins de 26 ans

Enfants Familles Nombreuses	176.00 €	15.50 €	XL	Moins de 26 ans étudiants ou apprentis ou stagiaire de la formation professionnelle ou en service civique issus d'une famille nombreuse d'au moins 3 enfants
Pas annuel Senior	240.00 €	20.83 €	M	Plus de 65 ans

PASS ANNUELS				
NOM DU TITRE	TARIFS		CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
	Paie ment en 1 fois	Paie ment en 12 fois (avec 10€ de frais de dossiers mensualisés)		
Scolaire	220.00 €	19.20 €	AMP	Moins de 26 ans scolaire
Scolaire Solidarité	110.00 €	10.00 €	AMP	Moins de 26 ans scolaire et bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière ou Boursier ou moins de 11 ans sans condition
Scolaire Enfant Famille Nombreuse	176.00 €	15.50 €	AMP	Moins de 26 ans scolaire issu d'une famille nombreuse d'au moins 3 enfants
Etudiant Métropolitain	364.80 €	31.23 € 30,40€	AMP	Moins de 26 ans étudiant ou apprentis ou stagiaire de la formation professionnelle ou en service civique
Sénior Métropolitain	364.80 €	31.23 €	AMP	Plus de 65 ans

4 - Les Forfaits « CONGRES » - Ces produits sont accessibles uniquement pour des commandes supérieures ou égales à 500 titres

FORFAITS CONGRES			
NOM DU TITRE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
Forfait 24h	3.60 €	XL	Commande supérieure ou égale à 500 titres
Forfait 48h	6.45 €	XL	Commande supérieure ou égale à 500 titres
Forfait 72h	7.60 €	XL	Commande supérieure ou égale à 500 titres
Forfait 96h	10.0 €	XL	Commande supérieure ou égale à 500 titres
Forfait 120h	12.50 €	XL	Commande supérieure ou égale à 500 titres
Forfait 144h	15 €	XL	Commande supérieure ou égale à 500 titres
Forfait 168h	17,50 €	XL	Commande supérieure ou égale à 500 titres

5- TARIFS DU SERVICE DE TRANSPORT DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE à compter du 1er juillet 2019 (TTC)

MOBIMETROPOLE Personnes à Mobilité réduite			
NOM DU TITRE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
Unité	0.80 €	1 Déplacement Interne Zone Ouest ou Zone Est	Inscription au service mobimétropole
Unité	1.90 €	1 Déplacement Interne Zone Centre	Inscription au service mobimétropole
Unité	2.10 €	1 Déplacement franchissement de Zone	Inscription au service mobimétropole
Mensuel	18.80 €	Abonnement mensuel pour les déplacements internes Zone Est ou Zone Ouest	Inscription au service mobimétropole
Mensuel	49.50 €	Abonnement mensuel pour les déplacements toutes zones	Inscription au service mobimétropole

Gratuité pour les enfants jusqu'à 10 ans. Gratuité pour un accompagnant par usager ayant accès au service, sous réserve qu'un certificat médical délivré par un médecin agréé par la Métropole atteste la nécessité de sa présence

Zone ouest : communes de Carry le Rouet, Sausset les Pins, Chateauneuf les Martigues, Ensues la Redonne, le Rove, Marignane, St Victoret, Gignac la Nerthe

Zone centre : Marseille, Allauch, Septèmes les Vallons, Plan de Cuques

Zone Est : Ceyreste, la Ciotat, Gémenos, Roquefort la Bedoule, Cassis, Carnoux

6- Les réductions et mesures sociales compensées par des tiers

Dans le cadre de la mise en œuvre de réductions tarifaires et mesures sociales compensées par des tiers, l'Autorité Organisatrice autorise la Régie à passer directement avec les tiers concernés les nouvelles conventions nécessaires, sur la base des tarifs publics en vigueur votés par l'Autorité Organisatrice.

	TARIFS TTC	Financement	Dates et/ou N° conventions
Personnes de + de 65 ans percevant le FNS et habitant Allauch	Libre circulation sur l'ensemble du réseau Marseille, Allauch, Plan de Cuques+ Septèmes	Facturation à la collectivité sur la base du tarif normal par primo validation	Du 16/05/79 Convention 01885
Personnes de + de 65 ans percevant l'allocation DDASS et habitant Plan de Cuques	Libre circulation sur l'ensemble du réseau Marseille, Allauch, Plan de Cuques+ Septèmes	Facturation à la collectivité sur la base du tarif normal par primo validation	Signée le 17/08/88 et Pref le 03/02/89
Bénéficiaires du RSA titulaire d'un contrat d'engagement, habitant l'ensemble des communes du territoire MP	Libre circulation sur l'ensemble du réseau XL	Facturation Métropole au CD13 sur la base de 50% du tarif Pass 30 jours pour tous par mois d'abonnement	-Convention RSA conclu Métropole CD13 signée 28 septembre 2016
Mutilés de guerre ou hors guerre dont le taux d'invalidité est $\geq$ 50 % et habitant Marseille, Allauch, Plan de Cuques	Libre circulation sur l'ensemble du réseau Marseille, Allauch, Plan de Cuques+ Septèmes	Facturation à la collectivité sur la base du tarif normal par primo validation	Marseille n° 98/064 du 11/02/98 Allauch 16/05/1979 Plan de Cuques : 17/08/1988
Mutilés du travail percevant une rente AT $\geq$ 50 % et habitant Marseille, Plan de Cuques	Libre circulation sur l'ensemble du réseau Marseille, Allauch, Plan de Cuques+ Septèmes	Facturation à la collectivité sur la base du tarif normal par primo validation	Marseille n° 98/064 du 11/02/98 Plan de Cuques : 17/08/1988

Aveugles civils, titulaires d'une carte cécité « étoile verte », non imposable sur l'IR, âgés de 18 à 65 ans et habitant Marseille, Allauch et Septèmes.	Libre circulation sur l'ensemble du réseau Marseille, Allauch, Plan de Cuques+ Septèmes	Facturation à la collectivité sur la base du tarif normal par primo validation	Marseille : N° 98/064 du 11/02/98 Allauch : 16/05/1979 Septèmes : 05/12/2005
Anciens combattants de plus de 75 ans, habitant Marseille, Allauch, Plan de Cuques,	Libre circulation sur l'ensemble du réseau Marseille, Allauch, Plan de Cuques+ Septèmes	Facturation à la collectivité sur la base du tarif normal par primo validation	Marseille n° 98/064 : datée du 18/09/87 Allauch : 16/05/79 PdC : 17/08/88
Personnes de + de 65 ans, ou handicapés (carte orange) ou déficients visuels (carte étoile verte) ainsi que leurs accompagnants et habitants Septèmes ayant un revenu inférieur aux minimas conventionnels	Libre circulation sur l'ensemble du réseau Marseille, Allauch, Plan de <i>Cuques+ Septèmes</i>	Facturation à la collectivité sur la base du tarif normal par primo validation	Septèmes convention du 05/12/2005
Agents, Conjoint ou concubin déclaré depuis + 2 ans d'agent RTM titulaire et leurs enfants jusqu'à 16 ans ou jusqu'à 26 ans poursuivant leurs études	Libre circulation sur l'ensemble du réseau Marseille, Allauch, Plan de Cuques+ Septèmes	Par les agents	
Retraités RTM ayant au moins 15 ans d'ancienneté à son départ (+ conjoints et enfant jusqu'à 16 ans ou jusqu'à 26 ans poursuivant ses études)	Libre circulation sur l'ensemble du réseau Marseille, Allauch, Plan de Cuques+ Septèmes	Par les retraités	

Personnel Habitat Marseille Provence	Libre circulation sur l'ensemble du réseau Marseille, Allauch, Plan de Cuques+ Septèmes	Facturation à la structure sur la base du tarif normal par primo validation	C2 R25 du 17/09/82
Personnel Mutuelle des Municipaux	Libre circulation sur l'ensemble du réseau Marseille, Allauch, Plan de Cuques+ Septèmes	Facturation à la structure sur la base du tarif normal par primo validation	C2 R18 du 15/02/82
Agent CAP PROVENCE	Libre circulation sur l'ensemble du réseau Marseille, Allauch, Plan de Cuques+ Septèmes	Facturation à la structure sur la base du tarif normal par primo validation	C5771 du 01/12/06
Personnel Police en tenue	Libre circulation sur l'ensemble du réseau Marseille, Allauch, Plan de Cuques+ Septèmes	Facturation à la structure sur la base du tarif normal par primo validation	C2 R17 du 21/07/97 C6275 du 01/06/2012
Personnel CCAS de la Ville de Marseille	Libre circulation sur l'ensemble du réseau Marseille, Allauch, Plan de Cuques+ Septèmes	Facturation à la collectivité sur la base du tarif normal par primo validation	C2 R21 du 30/03/98
Personnel Ville de Marseille	Libre circulation sur l'ensemble du réseau	Facturation à la collectivité sur la base du tarif normal par primo	C2 R30 du 05/03/82
	Marseille, Allauch, Plan de Cuques+ Septèmes	validation	Pref le 02/11/83
Personnel métropole territoire MP	Au 01/01/17, Libre circulation sur l'ensemble du réseau Transmétropole (à l'exception des navettes maritimes Frioul If Express, navettes estivales de Cassis et liaisons interurbaines directes cadencées ou par autoroute)		
Retraités de la Ville de Marseille ou de la CU MPM non imposables	Libre circulation sur l'ensemble du réseau Marseille, Allauch, Plan de Cuques+ Septèmes	Facturation à la collectivité sur la base du tarif normal par primo validation	C2 R34 du 16/02/89
Retraités de la Ville de Marseille ou de la CU MPM imposables sur le Revenu	01/02/2017 consommation de la réserve d'argent à tarif réduit -50 %	Facturation à la collectivité sur la base de la différence avec le tarif normal par primo validation	C2 R34 du 16/02/89

Pompiers de la Ville de Marseille	Libre circulation sur l'ensemble du réseau Marseille, Allauch, Plan de Cuques+ Septèmes	Facturation à la collectivité sur la base du tarif normal par primo validation	C2 R30 du 05/03/82 Pref le 02/11/83 Avenant 1 du 15/06/85
-----------------------------------	---	--	---

7- Tarifs intermodaux à compter du 1er juillet 2019

	TARIFS TTC	Financement et convention
Clients du TER	Abonnement intégrés TER + RTM à tarif préférentiel (abonnements 30J, annuels) Abonnement mensuel intégrés TER + réseaux Transmétropoles (hors RTM) Les abonnés M, XL et AMP peuvent circuler en TER librement sur les communes Marseille et Septèmes les Vallons	-Convention Région/MPM/SNCF/RTM du 04/06/10. La région+SNCF finance 95% du tarif public de l'abonnement correspondant -Convention Région, MPM, SNCF délibérée par MPM en juin 2013. Réduction de 50% pour l'utilisateur. Prise en charge à parité par MPM et Région de la part restante. -Convention MPM/Région applicable au 25 novembre 2015

8- Tarifs promotionnels sur le réseau RTM

TARIFS PROMOTIONNELS			
NOM DU TITRE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES

Semaine de libre circulation	5 €	M	Semaine de la « Mobilité »
Semaine Nouveaux Arrivants	Gratuit	M	Nouvel Arrivant

9– Tarifs des Navettes (Vieux Port-Pointe Rouge ; Vieux Port-Estaque ; La Pointe Rouge – Les Goudes) à compter du 1er juillet 2019.

NAVETTES MARITIMES			
NOM DU TITRE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
1 trajet navette Maritime	5.00€	Ne permet pas de faire un aller-retour en navette maritime ni une correspondance en navette maritime. Libre correspondance sur le réseau RTM pendant 90min	Grand Public
1 trajet en correspondance en navette maritime	8.00€	Exclusivement sur la liaison Vieux Port Les Goudes via Le port de la Pointe Rouge . Ne permet pas de faire un aller retour en navette maritime. Libre correspondance sur le réseau RTM pendant 180min	Grand Public
Pass XL (7J, 30J, Annuels ; Permanents ; Combinés ; Grands Comptes ; Libre circulation) Et Pass AMP (Annuels et Permanents)	Gratuit	Les titulaires des Pass XL (7j, 30j, annuels et permanents) et Pass AMP (annuels et permanents) peuvent emprunter le service de navette maritime dans le cadre de leur abonnement sans coût supplémentaire	Grand Public Solidarité Scolaires, Jeunes (y compris Boursiers)

Les autres titres de transport ne donnent pas accès au service de navette maritime.

10– Tarifs Service Ferry-Boat

FERRY BOAT			
NOM DU TITRE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
1 trajet Ferry-Boat	0.50€	Ne permet pas de faire un aller-retour en Ferry-Boat ni une correspondance sur le réseau RTM	Grand Public

Pass XL (24H, 72H, 7J, 30J, Annuels ; Permanents ; Combinés ; Grands Comptes ; Libre circulation) et Pass AMP	Gratuit	Les titulaires des Pass XL (24H, 72H, 7j, 30j, annuels et permanents) et Pass AMP (annuels et permanents) peuvent emprunter le service de Ferry-Boat dans le cadre de leur abonnement sans coût supplémentaire	Grand Public Solidarité, Scolaires, Jeunes (y compris Boursiers)
---	---------	--	--

11– Tarifs Réseau Ciotabus, Côte Bleue, Marcouline, Collines, Cigales (Zone L)

CIOTABUS, COTE BLEUE, MARCOULINE, CIGALES, COLLINES			
NOM DU TITRE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
1 voyage	0.80 € ou 0.90 € en 1 ^{er} achat sur billet rechargeable	L	Grand public
10 voyages	6.30 € ou 6.40 € en 1 ^{er} achat sur billet rechargeable	L	Grand Public
10 voyages jeunes	5.00 €	L	Avoir moins de 26 ans et être : scolaires ou étudiants ou apprentis ou stagiaire de la formation professionnelle ou jeunes du service civique dont le lieu d'exercice est sur le territoire MP
Pass 30j	18.80 €	L	Grand public
Pass 30j Jeune	13.20 €	L	Avoir moins de 26 ans et être : scolaires ou étudiants ou apprentis ou stagiaire de la formation professionnelle ou jeunes du service civique dont le lieu d'exercice est sur le territoire MP
Pass annuel	185.0 €	L	Grand public
Pass annuel jeune	103 € ?	L	Avoir moins de 26 ans et être étudiants ou apprentis ou stagiaire de la formation professionnelle ou jeunes du service civique dont le lieu d'exercice est sur le territoire MP

Pass annuel famille nombreuse	48.0€	Tous réseaux métropolitains hors zone M	enfants issus d'une famille nombreuse d'au moins 3 enfants et justifiants du profil scolaire
Billet sans contact rechargeable Leticket	0.10 €		Grand public
AR (2voy 1 jour à compter de la 1 ^{ère} validation) uniquement sur carte Transpass.	1.30 €	L hors Ciotabus	Grand public
AR navette estivale Cassis	1.60 €	navette estivale Cassis	Grand public
Pass 30j 3 ^{ème} enfant	6.60 €	Uniquement sur réseau CIOTABUS	A partir du 3 ^{ème} enfant de moins de 26 ans titulaires d'un abonnement sur présentation du livret de famille
Mensuel + 60 ans Ciotatbus	12.50 €	Uniquement sur réseau CIOTABUS sur instruction par le CCAS	Plus de 60 ans
1 voyage interzonal	2.10 € ou 2.20 € en 1 ^{er} achat sur billet rechargeable	Lignes interurbaines en franchissement de zones. Pas de correspondance RTM ou Ciotabus	Grand public
10 voyages interzones	15.30 € ou 15.40 € en 1 ^{er} achat sur billet rechargeable	Lignes interurbaines en franchissement de zones. Pas de correspondance RTM ou Ciotabus	Grand Public

12- Réduction et mesures sociales compensées par des tiers sur le Réseau de la Ciotat

Dans le cadre de la mise en œuvre de réductions tarifaires et mesures sociales compensées par des tiers, l'Autorité Organisatrice autorise la Régie à passer directement avec les tiers concernés les nouvelles conventions nécessaires, sur la base des tarifs publics en vigueur votés par l'Autorité Organisatrice.

Titre	Tarifs	Convention
Convention âge d'or tarif réduit	Réduction accordée sur « l'abonnement L mensuel + 60 ans » pour les personnes âgées de plus de 60 ans dont les ressources sont inférieures ou égales au plafond de l'aide sociale, majoré de 10%. Compensation prise en charge par le CCAS	Convention RTM- CCAS de la ville de la Ciotat.
Carte Tempo	Réduction accordée sur l'abonnement mensuel pour les personnes inscrites à Pôle Emploi. Compensation prise en charge par le CCAS	Convention RTM - CCAS de la ville de la Ciotat
Pass Liberté	Vente en nombre à partir de 1 500 abonnements annuels réservés aux élèves des établissements primaires	Convention RTM - Caisse des Ecoles de la Ciotat

13– Taux de commission dépositaire

Taux de commission sur chiffre d'affaire Réseaux de dépositaires
2%
10% sous réserve d'accord de l'autorité Organisatrice

14– Tarif du service de desserte régulière de passagers de l'archipel du Frioul applicable à compter du 1er janvier 2020

TARIF AVEC TAXE BARNIER

(7% sur trajet simple et 3,5 % sur trajet AR)

NOM DU TITRE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
Tout public			
Frioul AR	11,10	Le bateau	Tout Public
Frioul AR Famille	8,30	Le bateau	Tout Public
Frioul AR Groupe	9,90	Le bateau	Tout Public
If AR	11,10	Le bateau	Tout Public
If AR Famille	8,30	Le bateau	Tout Public
If AR Groupe	9,90	Le bateau	Tout Public
Combiné AR	16,70	Le bateau	Tout Public
Combiné AR Famille	12,50	Le bateau	Tout Public
Combiné AR Groupe	15,10	Le bateau	Tout Public
Titre trajet simple	5,70	Le bateau	Tout Public
Frioul AR CSS sans participation financière	5,50	Le bateau	Sous réserve statut bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière
Titres collectivités	9,90	Le bateau	Collectivités
Titres A/R heures creuses	5,60	Le bateau	Tout Public
Résidents Principaux			

Frioul AR	5,10	Le bateau	Résidents Principaux et résident principaux + statut particuliers
Mensuel lebateau	41,80	Le bateau	
Mensuel RSA lebateau	gratuit	Le bateau	
Annuel lebateau	501,60	Le bateau	
Mensuel lebateau + RTM	Tarif RTM Pass 30 j en vigueur	Le Bateau + RTM	
Annuel lebateau + RTM	Tarif en vigueur du Pass RTM Annuel	Le Bateau + RTM	
Pass Permanent lebateau + RTM	Tarif en vigueur du Pass RTM Permanent	Le Bateau + RTM	
Annuel Scolaire lebateau + RTM	Tarif métropolitain en vigueur	Le Bateau + RTM	
Annuel Etudiant	175,00	Le bateau	
Annuel Boursier	41,00	Le bateau	
Abonnés annuels (1)			
Frioul AR	8,30	Le bateau	détenteurs d'un abonnement annuel ou pass permanent sur la zone 1 (XL et M) et leur déclinaison en pass annuel mensualisé.
If AR	8,30	Le bateau	
Combine AR	12,50	Le bateau	
Résidents secondaires et plaisanciers			
Frioul AR	5,30	Le bateau	Résidents secondaires et plaisanciers
Mensuel	43,20	Le bateau	
Annuel	518,00	Le bateau	

Profils d'ayants droit :

- Familles : à partir de 4 personnes dont au moins un enfant de moins de 12 ans.
- Groupes : à partir de 10 personnes.
- Résidents : statuts de « Résident secondaire » ou « Résident principal » délivré sur la carte de transport personnelle de l'utilisateur.
- Plaisanciers : statuts mis à jour sur la carte de transport personnelle de l'utilisateur.
- Abonnés annuels (1): détenteurs d'un abonnement annuel ou pass permanent sur la zone 1 (XL et M) et leur déclinaison en pass annuel mensualisé.

Personnel des Collectivités

Les Collectivités peuvent acheter des tickets, pour leur personnel, au tarif « Groupe ».

Critères d'attribution des statuts de résidents et plaisanciers :

Sont considérés comme résidents principaux :

- Les personnes ayant leur résidence principale, à l'année, sur l'archipel du Frioul et leurs ayants droit (enfant mineur ou majeur à charge, époux, concubin) sur présentation du livret de famille, de la carte d'identité et d'un avis de taxe d'habitation et de l'année.
- Les locataires d'un bien à l'année et leur ayants droits (enfant mineur ou majeur à charge, époux, concubin) sur présentation d'un avis de taxe d'habitation
- Les personnes justifiant d'un emploi ou d'une activité professionnelle sur l'archipel (présentation du contrat de travail, la validité du statut expire à la fin du contrat)
- Les commerçants, sur présentation du KBIS de la société

Sont considérés comme résidents secondaires :

- Les personnes ayant une résidence secondaire sur l'archipel du Frioul et leurs ayants droit (enfant mineur ou majeur à charge, époux, concubin) sur présentation d'un avis d'imposition foncier de l'année en cours

Sont considérés comme plaisanciers :

- Les titulaires et leurs ayants droit (enfant mineur ou majeur à charge, époux, concubin) sur présentation d'un contrat d'amodiation

pour un navire dans le port du Frioul.

- Les copropriétaires d'un bateau attaché à un contrat d'occupation délivré par MPM et à leurs ayants droit (époux, enfants mineurs, concubins, titulaires d'un pacte civil de solidarité) sur présentation de l'acte de francisation

C. RESEAUX PAYS D'AIX MOBILITE ET AIX-EN-BUS

C.1. RESEAU Aix en BUS

RESEAU "AIX EN BUS"	TARIFS Au 5 juillet 2021	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
TICKET UNITE	1,20 €	Ticket 1 voyage, valable sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE
TICKET 2 voyages	2,30 €	Ticket de 2 voyages valables sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité, et Aix en Bus (hors circuits scolaires), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE
TICKET 2 voyages KRYPTON	0,00 €	Ticket de 2 voyages valables sur les lignes 16 et BHNS/Aixpress, du réseau Aix en Bus.	Contremarque remise gratuitement aux voyageurs effectuant une correspondance au P+R Krypton avec un billet unité, 1,5 € Senior ou 6 voyages du réseau Cartreize et aux passagers des voitures garées au parc relais
TICKET 10 VOYAGES	9,00 €	Ticket de 10 voyages valables sur tout le Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE
TICKET PARTENAIRE	0,9 € le ticket	Ticket 1 voyage, valable sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE

TICKET COURTOISIE	0,00 €	Ticket 1 voyage offert dans le cadre du service après vente valable sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE
PASS GROUPE SCOLAIRES	0,00 €	Titre de groupe avec 10, 5, 2, voyages valables sur l'ensemble du réseau (hors circuits scolaires)., alloués aux communes pour les élèves des classes maternelles et primaires dans le cadre de sorties pédagogiques. Dans la limite de 5 tickets par élèves par an.	Voyager en groupe de 15 à 35 personnes maximum en dehors des heures de pointe (les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 16 heures) sur le réseau urbain et interurbain
PASS GROUPE	0,90€ par voyageur	Titre de groupe avec 10, 5, 2, voyages valables sur l'ensemble du réseau (hors circuits scolaires).	Voyager en groupe de 15 à 35 personnes maximum en dehors des heures de pointe (du lundi au vendredi de 9 à 16 heures) et sans restriction les samedi, dimanche et jours fériés, sur le réseau urbain et interurbain
PORTE MONNAIE TRANSPORT	0,90 € le voyage	Rechargement de la carte sans contact d'une somme d'argent (1,2 ,5,10 20euros) permettant de réaliser des voyages, au tarif unitaire de 0,90€ pour le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaire), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure	AUCUNE

ABONNEMENT MERVEIL	0,00 €	Abonnement annuel de date à date pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires).	Réservé aux personnes de 70 ans et + résidant sur le territoire de la DSP Aix en Bus
LIBRE CIRCULATION ACCOMPAGNANT PMR	0,00 €	Libre circulation sur l'ensemble des réseau de transport de la Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus.	Titre réservé aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité à plus de 80 % mentionnant la nécessité d'un accompagnateur, pour leur accompagnateur
ABONNEMENT PRIORIBUS R, C, IG, AT	0,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires).	Bénéficiaires du RSA, titulaires d'un Contrat d'Engagement Réciproque, Demandeurs d'emploi bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidarité (Ex. ASS), résidant sur le territoire de la DSP Aix en Bus, et Invalides de guerre et accidentés du travail.
Abonnement mensuel CSSsC (exCMUC) -50%	14,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires).	Personnes dont les ressources sont égales ou inférieures au plafond fixé en application de l'article L.861.1 du Code de la Sécurité Sociale

Prioribus 20 voyages	14,00 €	Carte de 20 voyages valables sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus, avec possibilité de correspondance dans un délai d'une heure.	Réservé aux personnes bénéficiant des critères du CCAS (ex: pour la commune d'Aix en Provence : personnes handicapées non imposables et personnes âgées entre 65 et 70 ans non imposables, durée d'ouverture de droits précisée par la commune)
ABONNEMENT ANNUEL	270,00 €	Abonnement annuel de date à date pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires).	AUCUNE
Abonnement annuel CSSsC (exCMUC) -50%	135,00 €	Abonnement annuel de date à date pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires).	Personnes dont les ressources sont égales ou inférieures au plafond fixé en application de l'article L.861.1 du Code de la Sécurité Sociale
ABONNEMENT MENSUEL	28,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires).	AUCUNE

Etudiants moins de 26 ans	100,00 €	Abonnement annuel de libre circulation sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus . Valable tous les jours du 1er septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1.	Etudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, jeunes en service civique, de moins de 26 ans
Etudiants moins de 26 ans, famille nombreuse	80 €	Abonnement annuel de libre circulation sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus. Valable tous les jours du 1er jour scolaire de l'année N au 31 août de l'année N+1.	A partir de 3 enfants. Réservé aux étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, jeunes en service civique, de moins de 26 ans.
Etudiants moins de 26 ans, Complémentaire Santé Solidarité sans contribution (Ex. CMU-C)	50 €	Abonnement annuel de libre circulation sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus. Valable tous les jours du 1er jour scolaire de l'année N au 31 août de l'année N+1.	Réservé aux étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, jeunes en service civique, de moins de 26 ans et bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidarité sans contribution (Ex. CMU-C)
TICKET UNITE DIABLINE Titre supprimé à compter du 5/07/2021	1,00 €	Ticket pour un trajet avec possibilité de correspondances sur le réseau DIABLINE	AUCUNE
TICKET 10 VOYAGES DIABLINE Titre supprimé à compter du 5/07/2021	8,00 €	Carnet 10 tickets pour un trajet avec possibilité de correspondances sur le réseau DIABLINE	AUCUNE
ABONNEMENT MENSUEL DIABLINE Titre supprimé à compter du 5/07/2021	15 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur toutes les lignes du réseau DIABLINE	AUCUNE

- Libre circulation pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés par un adulte munis d'un titre de transport valide
- L'accès aux véhicules est interdit aux enfants de moins de 8 ans non accompagnés d'une personne de moins de douze ans

C.2. RESEAU PAYS D'AIX MOBILITE

Libre circulation pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés par un adulte munis d'un titre de transport valide

L'accès aux véhicules est interdit aux enfants de moins de 8 ans non accompagnés d'une personne de moins de douze ans

RESEAU INTERURBAIN	TARIFS TTC Au 5 juillet 2021	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
TICKET UNITE	1,20 €	Ticket 1 voyage, valable sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE
TICKET 2 voyages	2,30 €	Ticket de 2 voyages valables sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité, et Aix en Bus (hors circuits scolaires), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE
TICKET 10 VOYAGES	9,00 €	Ticket de 10 voyages valables sur tout le Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE
TICKET COURTOISIE	0,00 €	Ticket 1 voyage offert dans le cadre du service après vente valable sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure.	AUCUNE
PASS GROUPE SCOLAIRES	0,00 €	Titre de groupe avec 10, 5, 2, voyages valables sur l'ensemble du réseau (hors circuits scolaires)., alloués aux communes pour les élèves des classes maternelles et primaires dans le cadre de sorties pédagogiques. Dans la limite de 5 tickets par élèves par an.	Voyager en groupe de 15 à 35 personnes maximum en dehors des heures de pointe (les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 16 heures) sur le réseau urbain et interurbain
PASS GROUPE	0,90€ par voyageur	Titre de groupe avec 10, 5, 2, voyages valables sur l'ensemble du réseau (hors circuits scolaires).	Voyager en groupe de 15 à 35 personnes maximum en dehors des heures de pointe (du lundi au vendredi de 9 à 16 heures) et sans restriction les samedi, dimanche et jours fériés, sur le réseau urbain et interurbain

PORTE MONNAIE TRANSPORT	0,90 € le voyage	Rechargement de la carte sans contact d'une somme d'argent (1,2 ,5,10 20euros) permettant de réaliser des voyages, au tarif unitaire de 0,90€ pour le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaire), avec possibilité de correspondances dans un délai d'une heure	AUCUNE
ABONNEMENT annuel sénior	0,00 €	Abonnement annuel de date à date pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires).	Réservé aux personnes de 70 ans et + résidant sur le territoire du pays d'Aix en Provence
LIBRE CIRCULATION ACCOMPAGNANT PMR	0,00 €	Libre circulation sur l'ensemble des réseau de transport de la Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus.	Titre réservé aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité à plus de 80 % mentionnant la nécessité d'un accompagnateur, pour leur accompagnateur
ABONNEMENT Prioribus demandeurs d'emploi	0,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires).	Bénéficiaires du RSA, titulaires d'un Contrat d'Engagement Réciproque, Demandeurs d'emploi bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidarité (Ex. ASS), résidant sur le territoire de la DSP Aix en Bus, et Invalides de guerre et accidentés du travail.
Abonnement CSSsC (exCMUC) -50%	14,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires).	Personnes dont les ressources sont égales ou inférieures au plafond fixé en application de l'article L.861.1 du Code de la Sécurité Sociale
Prioribus 20 voyages	14,00 €	Carte de 20 voyages valables sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus, avec possibilité de correspondance dans un délai d'une heure j	Réservé aux personnes bénéficiant des critères du CCAS (ex: pour la commune d'Aix en Provence : personnes handicapées non imposables et personnes âgées entre 65 et 70 ans non imposables, durée d'ouverture de droits précisée par la commune)
ABONNEMENT ANNUEL	270,00 €	Abonnement annuel de date à date pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires).	AUCUNE
Abonnement annuel CSSsC (exCMUC) - 50%	135,00 €	Abonnement annuel de date à date pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires).	Personnes dont les ressources sont égales ou inférieures au plafond fixé en application de l'article L.861.1 du Code de la Sécurité Sociale

ABONNEMENT MENSUEL	28,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires).	AUCUNE
Etudiants moins de 26 ans	100,00 €	Abonnement annuel de libre circulation sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus . Valable tous les jours du 1er septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1.	Etudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, jeunes en service civique, de moins de 26 ans
Etudiants moins de 26 ans, famille nombreuse	80 €	Abonnement annuel de libre circulation sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus. Valable tous les jours du 1er jour scolaire de l'année N au 31 août de l'année N+1.	A partir de 3 enfants. Réservé aux étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, jeunes en service civique, de moins de 26 ans.
Etudiants moins de 26 ans, Complémentaire Santé Solidarité sans contribution (Ex. CMU-C)	50 €	Abonnement annuel de libre circulation sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus. Valable tous les jours du 1er jour scolaire de l'année N au 31 août de l'année N+1.	Réservé aux étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, jeunes en service civique, de moins de 26 ans et bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidarité sans contribution (Ex. CMU-C)
TICKET UNITE réseaux proximité Titre supprimé à compter du 05/07/2021	1,00 €	Ticket pour un trajet avec possibilité de correspondances sur le même réseau dans un délai d'une heure, valable sur les réseaux urbains de Pertuis et de Gardanne.	AUCUNE
CARNET DE 10 TICKETS réseaux proximité Titre supprimé à compter du 05/07/2021	8,00 €	Carnet de 10 tickets, valable pour un trajet avec possibilité de correspondances sur le même réseau dans un délai d'une heure, valable sur les réseaux urbains de Pertuis et de Gardanne.	AUCUNE
Abonnement MENSUEL réseaux proximité Titre supprimé à compter du 05/07/2021	20,00 €	Abonnement mensuel pour des voyages illimités sur les réseaux urbains de Pertuis et de Gardanne.	AUCUNE

D. RESEAU LIBEBUS

D1. RESEAU

TITRES DE TRANSPORT	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
1 voyage	1€	Délai de validité 1 heure Correspondances autorisées AR interdit	Tout public
10 voyages	7€	Délai de validité 1 heure correspondances autorisées AR interdit	Tout public
Porte-monnaie transport	0,70€/ voyage	Délai de validité 1 heure correspondances autorisées AR interdit	Tout public
Transport groupe 10 voyages	4,80€	Délai de validité 1 heure correspondances autorisées AR interdit <i>Nécessité de charger la carte sans contact au préalable</i>	Groupe à partir de 6 personnes pour école, centre aéré association
Abonnement mensuel Plein tarif	24€/mois	Libre circulation sur le réseau du 1 ^{er} au dernier jour du mois	Tout public
Abonnement annuel Plein tarif	210€/an	Libre circulation sur le réseau pendant 12 mois	Tout public
Abonnement annuel étudiant	60€/an	Libre circulation sur le réseau pendant 12 mois	Avoir moins de 26 ans et être étudiant, stagiaire de la formation professionnelle, apprenti non rémunéré ou service civique
Abonnement mensuel 50%	12€/mois	Libre circulation sur le réseau pendant 12 mois	Avoir 65 ans ou personnes handicapées de moins de 80% ou CMUC ou demandeur d'emploi inscrit au pôle emploi

Abonnement mensuel 100%	gratuité	Libre circulation sur le réseau pendant 12mois	Être bénéficiaire du RSA ou ancien combattant ou personnes handicapées de plus de 80% ou accompagnant PMR
Pass promotionnel	gratuité	4 voyages valable sur le réseau	Nouvel arrivant, Semaine de la Mobilité, événements autres...
SAV	gratuité	X voyages valable sur le réseau	Geste commercial

Gratuité pour un enfant de moins de 4 ans accompagné d'un adulte

Abonnement annuel valable une année à compter de la première validation (avec 2 mois offerts)

L'entreprise exploitante du réseau assure la gratuité des transports pour l'ensemble de ses salariés, de leurs conjoints/concubins et enfants.

D2. CAS PARTICULIERS :

Cas particuliers applicables aux lignes desservant deux réseaux

Sur les lignes 52 Lambesc – Salon-de-Provence et 86 La Roque d'Anthéron – Salon-de-Provence la gamme tarifaire Libébus s'appliquent sur tous les voyages effectués sur les communes de : Charleval, Mallemort, Péligasse et Salon-de-Provence.

E. RESEAU ULYSSE OUEST ETANG DE BERRE

RESEAU ULYSSE OUEST ETANG DE BERRE	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
TICKET UNITE	1 €	Ticket 1 voyage uniquement vendu à bord des véhicules, valable sur tout le réseau lebus Ulysse avec possibilité de correspondances dans un délai de 2 heures.	Faire l'appoint
PASS DECOUVERTE 24H	2€	Validité 24h à partir de la 1 ^{ère} validation	AUCUNE
ABONNEMENT 10 trajets	5,50€	Abonnement de 10 trajets. Chaque trajet est valable sur tout le réseau lebus Ulysse avec possibilité de correspondances dans un délai de 2 heures.	AUCUNE
ABONNEMENT 10 trajets Tarif réduit	4€	Abonnement de 10 trajets à tarif réduit. Chaque trajet est valable sur tout le réseau lebus Ulysse avec possibilité de correspondances dans un délai de 2 heures.	Sont concernés : Les personnes à mobilité réduite (dont le taux d'incapacité est inférieur à 80%), les demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi (allocation supérieure ou égale au SMIC mensuel brut).
Abonnement mensuel tout public	15€	Abonnement mensuel valable sur tout le réseau Lebus Ulysse	AUCUNE
Abonnement annuel tout public	150€	Abonnement annuel valable sur tout le réseau Lebus Ulysse	AUCUNE
Abonnement mensuel « Age d'or »	7,50€	Abonnement mensuel valable sur tout le réseau Lebus Ulysse	Avoir + de 60 ans

Abonnement annuel « Age d'or »	75€	Abonnement annuel valable sur tout le réseau Lebus Ulysse	Avoir + de 60 ans
Pass annuel étudiant de moins de 26 ans	60€	Abonnement annuel valable sur tout le réseau Lebus Ulysse	Avoir moins de 26 ans et être Etudiant, Stagiaire, Apprenti ou Jeune en service civique. Justificatif à présenter* * Abonnement pris en charge par les CT 5 et 6.
Titre gratuit	0€	- Bénéficiaires des minimas sociaux (Revenu de solidarité active-Allocation temporaire de solidarité aux personnes âgées-Allocation adultes handicapés). - Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi (Rémunération inférieure au SMIC mensuel brut). - Personnes à mobilité réduite (Taux égal ou supérieur à 80%). - Salariés, stagiaires (+ de 26 ans), retraités (Revenus inférieurs au SMIC mensuel brut). - Personnes suivies par le PLIE ou la Mission Locale. - Anciens combattants et veuves d'anciens combattants.	Les justificatifs sont à présenter tous les mois, 3 mois ou une fois par an suivant le profil donnant droit à la gratuité.

Gratuité pour un enfant de moins de 4 ans accompagné d'un adulte

10 voyages valables un an à compter de la première validation

Abonnement mensuel valable du 1er au dernier jour du mois rechargeable à compter du 20 du mois précédent

Abonnement annuel valable une année à compter de la première validation (avec 2 mois offerts)

Abonnement annuel étudiant valable une année à compter de la première validation.

F. RESEAU BUS DE L'ETANG

F1. RESEAU

Les communes de Coudoux et la Fare les Oliviers sont intégrées au réseau BUS DE L'ETANG pour le TAD et le transport scolaire

Tarifs au 06 juillet 2021

TITRES DE TRANSPORT	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
1 voyage	1,20€	Délai de validité 1 heure Correspondances autorisées AR interdit	Tout public
10 voyages	9€	Délai de validité 1 heure correspondances autorisées AR interdit	Tout public
Porte-monnaie transport	1,10€/ voyage	Délai de validité 1 heure correspondances autorisées AR interdit	Tout public
Groupe	0,90€/ voyage	Délai de validité 1 heure correspondances autorisées AR interdit <i>Nécessité de charger la carte sans contact au préalable</i>	Groupe à partir de 10 personnes voyageant en dehors des heures de pointe sur réservation préalable 1 semaine à l'avance
Pass mensuel	27€/mois	Libre circulation sur le réseau à compter de la première validation pendant 30 jours	Tout public
Pass annuel	270€/an	Libre circulation sur le réseau à compter de la première validation pendant 12 mois	Tout public
Pass mensuel étudiant	12,50€/mois	Libre circulation sur le réseau à compter de la première validation pendant 30 jours	Avoir moins de 26 ans et être étudiant, stagiaire de la formation professionnelle, apprenti non rémunéré ou service civique

Pass annuel étudiant	125€/an	Libre circulation sur le réseau à compter de la première validation pendant 12 mois	Avoir moins de 26 ans et être étudiant, stagiaire de la formation professionnelle, apprenti non rémunéré ou service civique
Pass mensuel Senior	13,50€/mois	Libre circulation sur le réseau à compter de la première validation pendant 30 jours	Avoir 65 ans et plus et être résident métropolitain
Pass annuel Senior	135€/an	Libre circulation sur le réseau à compter de la première validation pendant 12 mois	Avoir 65 ans et plus et être résident métropolitain
Senior Berre	0,90€/voyage	Libre circulation sur le réseau à l'intérieur de la commune de Berre l'Etang	Avoir 65 ans et plus et être résident de la commune de Berre l'Etang Soumis à restriction de circulation
Pass mensuel Solidarité	13,50€/mois	Libre circulation sur le réseau à compter de la première validation pendant 30 jours	Être bénéficiaire de la CSS sans participation et/ou allocataire du RSA socle et résident métropolitain ou demandeur d'emploi
Pass annuel Solidarité	135€/an	Libre circulation sur le réseau à compter de la première validation pendant 12 mois	Être bénéficiaire de la CSS sans participation et/ou allocataire du RSA socle et résident métropolitain ou demandeur d'emploi
Pass annuel Accompagnateur	0€	Restriction de circulation, uniquement valable sur le service de transport à la demande PMR	Tout public

Conditions d'attribution des cartes de réduction et de gratuité

- Gratuité pour un enfant de moins de 4 ans accompagné d'un adulte muni d'un titre de transport valable et du justificatif de l'âge de l'enfant
- Gratuité pour les agents de la Métropole Mobilité- Direction d'Exploitation Centre et Nord Ouest qui effectuent des missions dans le transport,
- Gratuité pour les contrôleurs du réseau qui effectuent leurs missions de contrôle
- L'entreprise exploitante du réseau assure la gratuité des transports pour l'ensemble de ses salariés, de leurs conjoints/concubins et agents retraités.
- Personne de- de 26 ans, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle, apprenti non rémunéré ou service civique : Personne présentant une pièce d'identité et un certificat de scolarité valide ou une pièce justificative pour l'apprenti non rémunéré ou la personne effectuant un service civique '
- Séniors + 65 ans : personnes âgées de plus de 65 ans sur présentation de la pièce d'identité
- Bénéficiaires du RSA : prise en charge définie par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône
- Bénéficiaires de la CSS sans participation : présentation de l'attestation de la CPAM (document original)
- Demandeurs d'emploi : valable jusqu'à la fin des droits pour les demandeurs d'emploi touchant l'ARE et attestation du mois en cours à fournir tous les 6 mois pour les demandeurs d'emploi non indemnisés
- Autres : sur le réseau sont acceptés les titres suivants : abonnement Zou ! mensuel + Pass mensuel, Zou ! annuel + Pass annuel

Tarifs promotionnels liés aux opérations commerciales

- En déclinaison du 10 voyages, principe de délivrer un titre « 10 voyages » permettant de découvrir le réseau sur une déclinaison suivante :
 - 10 voyages nouveaux arrivants
 - 10 voyages conquête

Ces Titres 10 voyages nouveaux arrivants ou conquête s'inscrivent dans un cadre d'opérations commerciales, ils sont délivrés à titre gratuit, quel que soit le support.

- En déclinaison du Pass Mensuel et du Pass Annuel, principe de délivrer des Pass Promotionnels avec réductions des tarifs ou soumis à des actions de parrainage pour une courte période n'excédant pas 3 mois permettant la conquête ou la reconquête de Client ou la lutte contre la fraude.

Ces Pass Promotionnels s'inscrivent dans un cadre d'opérations commerciales, ils sont délivrés avec réductions ou gratuité, soumis à des restrictions ou soumis à des actions spécifiques type parrainage, quel que soit le support et avec possibilité de choisir le libellé.

F2. CAS PARTICULIERS

Cas particuliers applicables aux lignes desservant deux réseaux

Tarifs au 06 juillet 2021

Sur les lignes desservant deux réseaux, une tarification zonale en deux zones s'applique, avec des tarifs pour les trajets réalisés à l'intérieur de chaque zone et des tarifs pour les trajets interzones.

Tarifs L17 et L19 : Salon-Lançon-La Fare-Vitrolles-Aéroport Marseille Provence et L711 scolaire Coudoux-Salon

La gamme tarifaire « Bus de l'Etang » s'applique pour les montées/descentes sur le périmètre des communes Vitrolles, Marignane, Rognac et Coudoux.
La gamme tarifaire « Libébus » s'applique pour les voyages effectués entre les communes de Salon-de-Provence, Lançon-Provence et La Fare les Oliviers.

Pour le passage de la zone « Bus de l'Etang » à la zone « Libebus », les tarifs inter zones sont les suivants :

TITRES DE TRANSPORT	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
1 voyage	2,50€	Délai de validité 1 heure Correspondances autorisées AR interdit	Tout public
10 voyages	19€	Délai de validité 1 heure correspondances autorisées AR interdit	Tout public
Porte-monnaie transport	2,30€/ voyage	Délai de validité 1 heure correspondances autorisées AR interdit	Tout public
Groupe	1,90€/ voyage	Délai de validité 1 heure correspondances autorisées AR interdit <i>Nécessité de charger la carte sans contact au préalable</i>	Groupe à partir de 10 personnes voyageant en dehors des heures de pointe sur réservation préalable 1 semaine à l'avance

Pass mensuel	56€/mois	Libre circulation sur le réseau à compter de la première validation pendant 30 jours	Tout public
Pass annuel	560€/an	Libre circulation sur le réseau à compter de la première validation pendant 12 mois	Tout public
Pass mensuel étudiant	28€/mois	Libre circulation sur le réseau à compter de la première validation pendant 30 jours	Avoir moins de 26 ans et être étudiant, stagiaire de la formation professionnelle, apprenti non rémunéré ou service civique
Pass annuel étudiant	280€/an	Libre circulation sur le réseau à compter de la première validation pendant 12 mois	Avoir moins de 26 ans et être étudiant, stagiaire de la formation professionnelle, apprenti non rémunéré ou service civique
Pass mensuel Senior	28€/mois	Libre circulation sur le réseau à compter de la première validation pendant 30 jours	Avoir 65 ans et plus et être résident métropolitain
Pass annuel Senior	280€/an	Libre circulation sur le réseau à compter de la première validation pendant 12 mois	Avoir 65 ans et plus et être résident métropolitain
Pass mensuel Solidarité	28€/mois	Libre circulation sur le réseau à compter de la première validation pendant 30 jours	Être bénéficiaire de la CSS sans participation et/ou allocataire du RSA socle et résident métropolitain ou demandeur d'emploi
Pass annuel Solidarité	280€/an	Libre circulation sur le réseau à compter de la première validation pendant 12 mois	Être bénéficiaire de la CSS sans participation et/ou allocataire du RSA socle et résident métropolitain ou demandeur d'emploi

Les conditions d'attribution des cartes de réduction et de gratuité du réseau Bus de l'Etang s'appliquent également sur ces 2 lignes ainsi que les tarifs promotionnels liés aux opérations commerciales.

G. RESEAU INTERURBAIN CARTREIZE - LECAR (gamme tarifaire en vigueur au 1/01/2019)

TITRES DE TRANSPORT	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
Billet unitaire	Tarif / ligne	Délai de validité : sans objet Correspondances non autorisées AR interdit	Tout public
Billet Unitaire Aller / Retour	Tarif / ligne : 2 x BU - 20%	Délai de validité : sans objet Correspondances non autorisées	Tout public
Billet Unitaire + RTM	Tarif / ligne + forfait RTM	Délai de validité : sans objet A/R interdit Correspondances réseau RTM	Tout public
Billet Unitaire Aller / Retour + RTM	Tarif / ligne + forfait A/R RTM	Délai de validité : sans objet Correspondances réseau RTM	Tout public
- 6 ans	Gratuit	Délai de validité : sans objet Correspondances non autorisées	Tout public selon catégorie d'âge
6 – 11 ans	Tarif / ligne - % reduction	Délai de validité : sans objet Correspondances non autorisées AR interdit	Tout public selon catégorie d'âge
12 – 25 ans	Tarif / ligne – % réduction	Délai de validité : sans objet Correspondances non autorisées AR interdit	Tout public selon catégorie d'âge
+65 ans	BU : 1,50 €	Délai de validité : sans objet Correspondances non autorisées AR interdit	Tout public selon catégorie d'âge
Pass 24h (-26 ans)	Pass : 2€	Délai de validité : 24h Correspondances non autorisées	Présentation carte étudiant
6 voyages	BU / ligne x quantité - 20%	Délai de validité : sans objet Correspondances non autorisées	Tout public

X voyages (au-delà de 6)	BU / ligne x quantité - 30%	Délai de validité : sans objet Correspondances non autorisées	Tout public
Hebdo	Tarif / ligne	Délai de validité : 7 j.	Tout public
Hebdo+	Tarif hebdo / ligne + 4,70€	Délai de validité : 7 j. Correspondance / réseaux urbains (hors RTM)	Tout public
Hebdo++	Tarif hebdo / ligne + combiné RTM (6€)	Délai de validité : 7 j. Correspondance / tous réseaux urbains	Tout public
Mensuel	Tarif mensuel / ligne	Délai de validité : 30 j. Correspondances non autorisées	Tout public
Mensuel+	Tarif mensuel / ligne + 16€	Délai de validité : 30 j. Correspondance / réseaux urbains (hors RTM)	Tout public
Mensuel ++	Tarif mensuel / ligne + 20€	Délai de validité : 30 j. Correspondance / tous réseaux urbains	Tout public
Annuel	Tarif annuel / ligne	Délai de validité : 365 j. Correspondances non autorisées	Tout public
Annuel+	Tarif annuel / ligne + urbain (hors RTM) : +157€	Délai de validité : 365 j. Correspondance / réseaux urbains (hors RTM)	Tout public
Annuel++	Tarif annuel / ligne + tous urbains : +195€	Délai de validité : 365 j. Correspondance / tous réseaux urbains	Tout public

Ligne 11 : St Savournin – Cadolive – Peypin – Belcodène - La Bouilladisse - La Destrousse – Aix

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
AIX	BELCODENE	3,20 €	13,40 €	11,60 €	16,30 €	17,80 €	39,40 €	55,40 €	60,40 €
CADOLIVE	LA DESTROUSSE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CADOLIVE	PEYPIN	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CADOLIVE	ST SAVOURNIN	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CADOLIVE	BELCODENE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CADOLIVE	AIX	3,20 €	13,40 €	11,60 €	16,30 €	17,80 €	39,40 €	55,40 €	60,40 €
LA BOUILLADISSE	CADOLIVE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
LA BOUILLADISSE	LA DESTROUSSE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
LA BOUILLADISSE	PEYPIN	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
LA BOUILLADISSE	ST SAVOURNIN	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
LA BOUILLADISSE	BELCODENE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
LA BOUILLADISSE	AIX	3,20 €	13,40 €	11,60 €	16,30 €	17,80 €	39,40 €	55,40 €	60,40 €
LA DESTROUSSE	PEYPIN	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
LA DESTROUSSE	ST SAVOURNIN	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
LA DESTROUSSE	BELCODENE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
LA DESTROUSSE	AIX	3,20 €	13,40 €	11,60 €	16,30 €	17,80 €	39,40 €	55,40 €	60,40 €
PEYPIN	ST SAVOURNIN	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
PEYPIN	BELCODENE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
PEYPIN	AIX	3,20 €	13,40 €	11,60 €	16,30 €	17,80 €	39,40 €	55,40 €	60,40 €
ST SAVOURNIN	BELCODENE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
ST SAVOURNIN	AIX	3,20 €	13,40 €	11,60 €	16,30 €	17,80 €	39,40 €	55,40 €	60,40 €

Ligne 15 : Berre – Rognac – Velaux – Coudoux – Aix

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
AIX	AIX	1,40 €	5,90 €						
AIX	BERRE	4,30 €	18,10 €	16,00 €	20,70 €	22,20 €	54,40 €	70,40 €	75,40 €
AIX	ROGNAC	3,80 €	16,00 €	13,50 €	18,20 €	19,70 €	45,90 €	61,90 €	66,90 €
AIX	VELAUX	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
AIX	COUDOUX	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
BERRE	BERRE	1,20 €	5,00 €						
BERRE	ROGNAC	1,20 €	5,00 €						
BERRE	VELAUX	1,20 €	5,00 €						
BERRE	COUDOUX	1,20 €	5,00 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
COUDOUX	COUDOUX	1,20 €	5,00 €						
ROGNAC	ROGNAC	1,20 €	5,00 €						
ROGNAC	VELAUX	1,20 €	5,00 €						
ROGNAC	COUDOUX	1,20 €	5,00 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
VELAUX	VELAUX	1,20 €	5,00 €						
VELAUX	COUDOUX	1,20 €	5,00 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €

Ligne 16 : Lançon - La Fare - Aix

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
AIX	LA FARE	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
LA FARE	LA FARE	1,20 €	5,00 €						
LANCON	LANCON	1,20 €	5,00 €						
LANCON	AIX	3,80 €	16,00 €	13,50 €	18,20 €	19,70 €	45,90 €	61,90 €	66,90 €
LANCON	LA FARE	1,20 €	5,00 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €

Ligne 17 : Salon – Lançon – La Fare – Rognac - Vitrolles – Aéroport Marseille Provence

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
LA FARE	LA FARE	1,20 €	5,00 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
LA FARE	VITROLLES	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
LA FARE	MARIGNANE AEROPORT	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
LA FARE	ST VICTORET	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
LANCON	SALON	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
LANCON	LANCON	1,20 €	5,00 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
LANCON	LA FARE	1,20 €	5,00 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
LANCON	ROGNAC	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
LANCON	VITROLLES	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
LANCON	MARIGNANE AEROPORT	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
LANCON	ST VICTORET	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
ROGNAC	ROGNAC	1,20 €	5,00 €						
ROGNAC	LA FARE	1,20 €	5,00 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
ROGNAC	VITROLLES	1,20 €	5,00 €						
ROGNAC	MARIGNANE AEROPORT	1,20 €	5,00 €						
ROGNAC	ST VICTORET	1,20 €	5,00 €						
SALON	SALON	1,10 €	4,60 €						
SALON	LA FARE	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
SALON	ROGNAC	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
SALON	VITROLLES	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
SALON	MARIGNANE AEROPORT	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
SALON	ST VICTORET	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
VITROLLES	VITROLLES	1,20 €	5,00 €						
VITROLLES	MARIGNANE AEROPORT	1,20 €	5,00 €						
VITROLLES	ST VICTORET	1,20 €	5,00 €						

Ligne 19 : Salon – Vitrolles - Aéroport

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
SALON	SALON	1,10 €	4,60 €						
SALON	VITROLLES	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
SALON	MARIGNANE AEROPORT	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
VITROLLES	VITROLLES	1,20 €	5,00 €						
VITROLLES	MARIGNANE AEROPORT	1,20 €	5,00 €						

Ligne 25 : Miramas – Salon – Aix

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
MIRAMAS	MIRAMAS	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
MIRAMAS	SALON	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
MIRAMAS	AIX	8,00 €	33,60 €	28,20 €	32,90 €	34,40 €			116,90 €
SALON	SALON	1,10 €	4,60 €						
SALON	AIX	6,20 €	26,00 €	22,10 €	26,80 €	28,30 €			96,10 €

Ligne 33 : Châteauneuf – Ensues – Gignac - Marseille

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
CHATEAUNEUF LES M	CHATEAUNEUF LES M	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CHATEAUNEUF LES M	GIGNAC	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
CHATEAUNEUF LES M	MARSEILLE	5,90 €	24,80 €	21,00 €	25,70 €	27,20 €	71,40 €	87,40 €	
GIGNAC	GIGNAC	1,10 €	4,60 €						
GIGNAC	MARSEILLE	4,40 €	18,50 €	17,20 €	21,90 €	23,40 €	58,50 €	74,50 €	
MARSEILLE	MARSEILLE	1,10 €	4,60 €						
MARTIGUES	MARTIGUES	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
MARTIGUES	CHATEAUNEUF LES M	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
MARTIGUES	GIGNAC	3,80 €	16,00 €	13,50 €	18,20 €	19,70 €	45,90 €	61,90 €	66,90 €
MARTIGUES	MARSEILLE	7,50 €	31,50 €	26,50 €	31,20 €	32,70 €	90,10 €	106,10 €	111,10 €

Ligne 34 : Martigues - Marseille

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
CHATEAUNEUF LES M	CHATEAUNEUF LES M	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CHATEAUNEUF LES M	GIGNAC	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
CHATEAUNEUF LES M	MARSEILLE	5,90 €	24,80 €	21,00 €	25,70 €	27,20 €	71,40 €	87,40 €	
GIGNAC	GIGNAC	1,10 €	4,60 €						
GIGNAC	MARSEILLE	4,40 €	18,50 €	17,20 €	21,90 €	23,40 €	58,50 €	74,50 €	
MARSEILLE	MARSEILLE	1,10 €	4,60 €						
MARTIGUES	MARTIGUES	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
MARTIGUES	CHATEAUNEUF LES M	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
MARTIGUES	GIGNAC	3,80 €	16,00 €	13,50 €	18,20 €	19,70 €	45,90 €	61,90 €	66,90 €
MARTIGUES	MARSEILLE	7,50 €	31,50 €	26,50 €	31,20 €	32,70 €	90,10 €	106,10 €	111,10 €

Ligne 36 : Gignac – Marignane - St Victoret – Vitrolles – Marseille (Arenc)

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
GIGNAC	GIGNAC	1,20 €	5,00 €						
GIGNAC	ST VICTORET	1,20 €	5,00 €						
GIGNAC	MARIGNANE AEROPORT	1,20 €	5,00 €						
GIGNAC	MARSEILLE	4,40 €	18,50 €	17,20 €	21,90 €	23,40 €	58,50 €	74,50 €	
MARIGNANE	MARIGNANE	1,20 €	5,00 €						
MARIGNANE	VITROLLES	1,20 €	5,00 €						
MARIGNANE	GIGNAC	1,20 €	5,00 €						
MARIGNANE	ST VICTORET	1,20 €	5,00 €						
MARIGNANE	MARIGNANE AEROPORT	1,20 €	5,00 €						
MARIGNANE	MARSEILLE	4,40 €	18,50 €	17,20 €	21,90 €	23,40 €	58,50 €	74,50 €	
MARSEILLE	ST VICTORET	4,40 €	18,50 €	17,20 €	21,90 €	23,40 €	58,50 €	74,50 €	
MARSEILLE	MARIGNANE AEROPORT	8,30 €	34,90 €	19,40 €	24,10 €	25,60 €	66,00 €	82,00 €	
ST VICTORET	ST VICTORET	1,20 €	5,00 €						
ST VICTORET	MARIGNANE AEROPORT	1,20 €	5,00 €						
VITROLLES	VITROLLES	1,20 €	5,00 €						
VITROLLES	GIGNAC	1,20 €	5,00 €						
VITROLLES	ST VICTORET	1,20 €	5,00 €						
VITROLLES	MARIGNANE AEROPORT	1,20 €	5,00 €						
VITROLLES	MARSEILLE	4,40 €	18,50 €	17,20 €	21,90 €	23,40 €	58,50 €	74,50 €	

Ligne 38 : Martigues – Châteauneuf – Ensues – Gignac – Marignane - St Victoret – Aéroport - Vitrolles

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel ¹	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
CHATEAUNEUF LES M	CHATEAUNEUF LES M	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CHATEAUNEUF LES M	GIGNAC	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
CHATEAUNEUF LES M	ST VICTORET	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
GIGNAC	GIGNAC	1,20 €	5,00 €						
GIGNAC	ST VICTORET	1,20 €	5,00 €						
MARIGNANE	MARIGNANE	1,20 €	5,00 €						
MARIGNANE	VITROLLES	1,20 €	5,00 €						
MARIGNANE	MARIGNANE AEROPORT	1,20 €	5,00 €						
MARIGNANE	GIGNAC	1,20 €	5,00 €						
MARIGNANE	ST VICTORET	1,20 €	5,00 €						
MARIGNANE	CHATEAUNEUF LES M	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
MARIGNANE	MARTIGUES	3,80 €	16,00 €	13,50 €	18,20 €	19,70 €	45,90 €	61,90 €	66,90 €
MARIGNANE AEROPORT	MARIGNANE AEROPORT	1,20 €	5,00 €						
MARIGNANE AEROPORT	GIGNAC	1,20 €	5,00 €						
MARIGNANE AEROPORT	ST VICTORET	1,20 €	5,00 €						
MARIGNANE AEROPORT	CHATEAUNEUF LES M	2,50 €	10,50 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
MARIGNANE AEROPORT	MARTIGUES	4,30 €	18,10 €	16,00 €	20,70 €	22,20 €	54,40 €	70,40 €	
MARTIGUES	MARTIGUES	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
MARTIGUES	CHATEAUNEUF LES M	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
MARTIGUES	GIGNAC	3,80 €	16,00 €	13,50 €	18,20 €	19,70 €	45,90 €	61,90 €	66,90 €
MARTIGUES	ST VICTORET	4,30 €	18,10 €	16,00 €	20,70 €	22,20 €	54,40 €	70,40 €	
ST VICTORET	ST VICTORET	1,20 €	5,00 €						
VITROLLES	VITROLLES	1,20 €	5,00 €						
VITROLLES	MARIGNANE AEROPORT	1,20 €	5,00 €						
VITROLLES	GIGNAC	1,20 €	5,00 €						
VITROLLES	ST VICTORET	1,20 €	5,00 €						
VITROLLES	CHATEAUNEUF LES M	3,80 €	16,00 €	13,50 €	18,20 €	19,70 €	45,90 €	61,90 €	66,90 €
VITROLLES	MARTIGUES	4,80 €	20,20 €	18,40 €	23,10 €	24,60 €	62,60 €	78,60 €	

Ligne 39 : Martigues – Châteauneuf – Ensues – Gignac - Aix

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel ¹	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
AIX	GIGNAC	8,20 €	34,40 €	20,00 €	24,70 €	26,20 €	68,00 €	84,00 €	
AIX	CHATEAUNEUF LES M	9,30 €	39,10 €	23,30 €	28,00 €	29,50 €	79,20 €	95,20 €	
AIX	MARTIGUES	10,50 €	44,10 €	26,90 €	31,60 €	33,10 €	91,50 €	107,50 €	
CHATEAUNEUF LES M	CHATEAUNEUF LES M	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CHATEAUNEUF LES M	GIGNAC	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
GIGNAC	GIGNAC	1,10 €	4,60 €						
MARTIGUES	MARTIGUES	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
MARTIGUES	CHATEAUNEUF LES M	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
MARTIGUES	GIGNAC	3,80 €	16,00 €	13,50 €	18,20 €	19,70 €	45,90 €	61,90 €	66,90 €

Ligne 40 : Aix – Aix TGV – Aéroport Marseille Provence

	Aix - Aéroport MP	Aix -Aix TGV	Aix TGV-Aéroport MP
Billet unitaire	10 €	6 €	4€
Billet unitaire A/R	16 €	9,60 €	6,40 €
Moins de 6 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit
6-11 ans	5 €	3 €	2 €
12-25 ans	7 €	4,20 €	2,80 €
10 voyages	65 €	39 €	26 €
Hebdo	30 €	18 €	12 €
Hebdo +	34,70 €	22,70 €	X

Ligne 49 : Aix – Marseille (Arenc)

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
AIX	MARSEILLE	6,00 €	25,20 €	19,60 €	24,30 €	25,80 €	66,60 €	82,60 €	

Ligne 50 : Aix – Marseille (direct)

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
AIX	PLAN DE CAMPAGNE	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
AIX	MARSEILLE	6,00 €	25,20 €	19,60 €	24,30 €	25,80 €	66,60 €	82,60 €	
MARSEILLE	PLAN DE CAMPAGNE	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €

Ligne 51 : Aix – Bouc bel Air – Cabriès - Les Pennes – Septèmes - Marseille (via RN8)

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
AIX	AIX LUYNES	1,10 €	4,60 €						
AIX	BOUC BEL AIR	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
AIX	PLAN DE CAMPAGNE	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
AIX	LES PENNES MIRABEAU	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
AIX	SEPTEMES LES VALLONS	3,80 €	16,00 €	13,50 €	18,20 €	19,70 €	45,90 €	61,90 €	66,90 €
AIX	MARSEILLE QUARTIER N.	4,30 €	18,10 €	15,60 €	20,30 €	21,80 €	53,00 €	69,00 €	
AIX	MARSEILLE	6,00 €	25,20 €	19,60 €	24,30 €	25,80 €	66,60 €	82,60 €	
AIX LUYNES	BOUC BEL AIR	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
AIX LUYNES	PLAN DE CAMPAGNE	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
AIX LUYNES	LES PENNES MIRABEAU	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
AIX LUYNES	SEPTEMES LES VALLONS	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
AIX LUYNES	MARSEILLE QUARTIER N.	3,80 €	16,00 €	13,50 €	18,20 €	19,70 €	45,90 €	61,90 €	66,90 €
AIX LUYNES	MARSEILLE	4,30 €	18,10 €	16,00 €	20,70 €	22,20 €	54,40 €	70,40 €	
BOUC BEL AIR	LES PENNES MIRABEAU	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
BOUC BEL AIR	SEPTEMES LES VALLONS	1,80 €	7,60 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
BOUC BEL AIR	MARSEILLE QUARTIER N.	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
LES PENNES MIRABEAU	SEPTEMES LES VALLONS	1,80 €	7,60 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
LES PENNES MIRABEAU	MARSEILLE QUARTIER N.	1,80 €	7,60 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
MARSEILLE	PLAN DE CAMPAGNE	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
MARSEILLE	BOUC BEL AIR	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
MARSEILLE	LES PENNES MIRABEAU	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
PLAN DE CAMPAGNE	BOUC BEL AIR	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
PLAN DE CAMPAGNE	LES PENNES MIRABEAU	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
PLAN DE CAMPAGNE	SEPTEMES LES VALLONS	1,80 €	7,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
PLAN DE CAMPAGNE	MARSEILLE QUARTIER N.	1,80 €	7,60 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €

Ligne 53 : Aix Z.I Les Milles – Bouc bel Air – Cabriès - Marseille (via RN8)

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
AIX LES MILLES	AIX LES MILLES	1,10 €	4,60 €						
AIX LES MILLES	BOUC BEL AIR	1,10 €	4,60 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
AIX LES MILLES	PLAN DE CAMPAGNE	2,50 €	10,50 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
AIX LES MILLES	LES PENNES MIRABEAU	2,50 €	10,50 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
AIX LES MILLES	SEPTEMES LES VALLONS	2,50 €	10,50 €	13,50 €	18,20 €	19,70 €	45,90 €	61,90 €	66,90 €
AIX LES MILLES	MARSEILLE QUARTIER N.	3,80 €	16,00 €	15,60 €	20,30 €	21,80 €	53,00 €	69,00 €	
BOUC BEL AIR	LES PENNES MIRABEAU	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
BOUC BEL AIR	SEPTEMES LES VALLONS	1,80 €	7,60 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
BOUC BEL AIR	MARSEILLE QUARTIER N.	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
LES PENNES MIRABEAU	SEPTEMES LES VALLONS	1,80 €	7,60 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
LES PENNES MIRABEAU	MARSEILLE QUARTIER N.	1,80 €	7,60 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
MARSEILLE	PLAN DE CAMPAGNE	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
MARSEILLE	BOUC BEL AIR	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
MARSEILLE	LES PENNES MIRABEAU	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
MARSEILLE	AIX LES MILLES	4,50 €	18,90 €	18,00 €	22,70 €	24,20 €	61,20 €	77,20 €	
PLAN DE CAMPAGNE	BOUC BEL AIR	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
PLAN DE CAMPAGNE	SEPTEMES LES VALLONS	1,80 €	7,60 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
PLAN DE CAMPAGNE	MARSEILLE QUARTIER N.	1,80 €	7,60 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €

Ligne 55 : Gignac - La Rove- Ensues – Carry – Sausset – Martigues

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel ¹	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
CARRY LE ROUET	CARRY LE ROUET	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CARRY LE ROUET	ENSUES LA REDONNE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CARRY LE ROUET	SAUSSET LES PINS	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CARRY LE ROUET	LE ROVE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CARRY LE ROUET	GIGNAC	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
CARRY LE ROUET	MARTIGUES VENTR	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
ENSUES LA REDONNE	ENSUES LA REDONNE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
ENSUES LA REDONNE	LE ROVE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
ENSUES LA REDONNE	GIGNAC	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
ENSUES LA REDONNE	SAUSSET LES PINS	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
ENSUES LA REDONNE	MARTIGUES VENTR	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
GIGNAC	GIGNAC	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
LE ROVE	LE ROVE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
LE ROVE	GIGNAC	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
MARTIGUES	MARTIGUES	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
MARTIGUES	MARTIGUES VENTR	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
MARTIGUES	SAUSSET LES PINS	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
MARTIGUES	CARRY LE ROUET	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
MARTIGUES	ENSUES LA REDONNE	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
MARTIGUES	LE ROVE	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
MARTIGUES	GIGNAC	3,80 €	16,00 €	13,50 €	18,20 €	19,70 €	45,90 €	61,90 €	66,90 €
MARTIGUES VENTR	MARTIGUES VENTR	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
MARTIGUES VENTR	LE ROVE	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
MARTIGUES VENTR	GIGNAC	3,80 €	16,00 €	13,50 €	18,20 €	19,70 €	45,90 €	61,90 €	66,90 €
SAUSSET LES PINS	SAUSSET LES PINS	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
SAUSSET LES PINS	MARTIGUES VENTR	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
SAUSSET LES PINS	LE ROVE	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
SAUSSET LES PINS	GIGNAC	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €

Ligne 64 : Trets – Peynier – Rousset – Fuveau – Meyreuil – Gardanne – Cabriès – Marseille

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
MEYREUIL	MEYREUIL	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
MEYREUIL	PEYNIER	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
MEYREUIL	ROUSSET	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
MEYREUIL	TRETS	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
MEYREUIL	PLAN DE CAMPAGNE	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
MEYREUIL	MARSEILLE	4,70 €	19,70 €	20,70 €	25,40 €	26,90 €	70,40 €	86,40 €	
PEYNIER	PEYNIER	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
PEYNIER	ROUSSET	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
PEYNIER	TRETS	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
PLAN DE CAMPAGNE	PLAN DE CAMPAGNE	1,10 €	4,60 €						
PLAN DE CAMPAGNE	ROUSSET	1,80 €	7,60 €	7,80 €	12,50 €	14,00 €	26,50 €	42,50 €	47,50 €
PLAN DE CAMPAGNE	PEYNIER	2,40 €	10,10 €	8,40 €	13,10 €	14,60 €	28,60 €	44,60 €	49,60 €
PLAN DE CAMPAGNE	TRETS	2,40 €	10,10 €	8,40 €	13,10 €	14,60 €	28,60 €	44,60 €	49,60 €
ROUSSET	ROUSSET	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
ROUSSET	TRETS	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
TRETS	TRETS	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
FUVEAU	FUVEAU	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
FUVEAU	MEYREUIL	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
FUVEAU	PEYNIER	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
FUVEAU	ROUSSET	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
FUVEAU	TRETS	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
FUVEAU	GARDANNE	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
FUVEAU	PLAN DE CAMPAGNE	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
FUVEAU	MARSEILLE	4,70 €	19,70 €	20,70 €	25,40 €	26,90 €	70,40 €	86,40 €	
GARDANNE	GARDANNE	1,10 €	4,60 €						
GARDANNE	PLAN DE CAMPAGNE	1,10 €	4,60 €	6,10 €	10,80 €	12,30 €	20,70 €	36,70 €	41,70 €
GARDANNE	MEYREUIL	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
GARDANNE	PEYNIER	1,80 €	7,60 €	7,10 €	11,80 €	13,30 €	24,10 €	40,10 €	45,10 €
GARDANNE	ROUSSET	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
GARDANNE	TRETS	1,80 €	7,60 €	7,10 €	11,80 €	13,30 €	24,10 €	40,10 €	45,10 €
GARDANNE	MARSEILLE	3,60 €	15,10 €	17,70 €	22,40 €	23,90 €	60,20 €	76,20 €	
MARSEILLE	MARSEILLE	1,10 €	4,60 €						
MARSEILLE	PLAN DE CAMPAGNE	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €
MARSEILLE	ROUSSET	4,70 €	19,70 €	20,70 €	25,40 €	26,90 €	70,40 €	86,40 €	
MARSEILLE	PEYNIER	6,00 €	25,20 €	21,90 €	26,60 €	28,10 €	74,50 €	90,50 €	
MARSEILLE	TRETS	6,00 €	25,20 €	21,90 €	26,60 €	28,10 €	74,50 €	90,50 €	

Ligne 68 : Cassis – Carnoux - Aubagne

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
AUBAGNE	AUBAGNE	1,10 €	4,60 €						
CARNOUX EN PROVENCE	CARNOUX EN PROVENCE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CARNOUX EN PROVENCE	AUBAGNE	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
CASSIS	CASSIS	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CASSIS	CARNOUX EN PROVENCE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CASSIS	AUBAGNE	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €

Ligne 69 : La Ciotat – Roquefort – Carnoux – Aubagne - Marseille

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
AUBAGNE	AUBAGNE	1,10 €	4,60 €						
AUBAGNE	ROQUEFORT BEDOULE	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
AUBAGNE	LA CIOTAT	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
CARNOUX EN PROVENCE	CARNOUX EN PROVENCE	1,10 €	4,60 €						
CARNOUX EN PROVENCE	ROQUEFORT BEDOULE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CARNOUX EN PROVENCE	AUBAGNE	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
CARNOUX EN PROVENCE	LA CIOTAT	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
LA CIOTAT	LA CIOTAT	1,10 €	4,60 €						
LA CIOTAT	ROQUEFORT BEDOULE	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
MARSEILLE	CARNOUX EN PROVENCE	3,80 €	16,00 €	12,30 €	17,00 €	18,50 €	41,80 €	57,80 €	62,80 €
MARSEILLE	AUBAGNE	3,80 €	16,00 €	12,30 €	17,00 €	18,50 €	41,80 €	57,80 €	62,80 €
MARSEILLE	ROQUEFORT BEDOULE	3,80 €	16,00 €	12,30 €	17,00 €	18,50 €	41,80 €	57,80 €	62,80 €
MARSEILLE	LA CIOTAT	5,10 €	21,40 €	19,60 €	24,30 €	25,80 €	66,60 €	82,60 €	
ROQUEFORT BEDOULE	ROQUEFORT BEDOULE	1,10 €	4,60 €						

Ligne 72 : La Ciotat – Roquefort – Carnoux – Aubagne - La Destrousse - Aix

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
AIX	AUBAGNE	6,30 €	26,50 €	22,10 €	26,80 €	28,30 €	75,10 €	91,10 €	
AIX	CARNOUX EN PROVENCE	8,10 €	34,00 €	28,20 €	32,90 €	34,40 €	95,90 €	111,90 €	
AIX	ROQUEFORT BEDOULE	8,10 €	34,00 €	28,20 €	32,90 €	34,40 €	95,90 €	111,90 €	
AIX	LA CIOTAT	8,70 €	36,50 €	28,20 €	32,90 €	34,40 €	95,90 €	111,90 €	
AUBAGNE	ROQUEFORT BEDOULE	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
AUBAGNE	LA CIOTAT	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
CARNOUX EN PROVENCE	ROQUEFORT BEDOULE	1,10 €	4,60 €	6,20 €	10,90 €	12,40 €	21,10 €	37,10 €	42,10 €
CARNOUX EN PROVENCE	AUBAGNE	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
CARNOUX EN PROVENCE	LA CIOTAT	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
LA CIOTAT	LA CIOTAT	1,10 €	4,60 €						
LA CIOTAT	ROQUEFORT BEDOULE	1,80 €	7,60 €	7,40 €	12,10 €	13,60 €	25,20 €	41,20 €	46,20 €
LA DESTROUSSE	AUBAGNE	2,50 €	10,50 €	8,60 €	13,30 €	14,80 €	29,20 €	45,20 €	50,20 €
LA DESTROUSSE	AIX	3,20 €	13,40 €	11,60 €	16,30 €	17,80 €	39,40 €	55,40 €	60,40 €
LA DESTROUSSE	CARNOUX EN PROVENCE	4,30 €	18,10 €	16,00 €	20,70 €	22,20 €	54,40 €	70,40 €	
LA DESTROUSSE	ROQUEFORT BEDOULE	4,30 €	18,10 €	16,00 €	20,70 €	22,20 €	54,40 €	70,40 €	
LA DESTROUSSE	LA CIOTAT	4,90 €	20,60 €	17,20 €	21,90 €	23,40 €	58,50 €	74,50 €	

Ligne 88 : Vitrolles – Marseille

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
VITROLLES	VITROLLES	1,20 €	5,00 €						
VITROLLES	MARSEILLE	4,40 €	18,50 €	17,20 €	21,90 €	23,40 €	58,50 €	74,50 €	

Ligne 89 : Les Pennes – Marseille

Origine	Destination	BU	6 V	Hebdo	Hebdo + (hors RTM)	Hebdo ++	Mensuel	Mensuel + (hors RTM)	Mensuel ++
LES PENNES MIRABEAU	LES PENNES MIRABEAU	1,20 €	5,00 €						
MARSEILLE	LES PENNES MIRABEAU	3,00 €	12,60 €	11,10 €	15,80 €	17,30 €	37,70 €	53,70 €	58,70 €

Ligne 91 : Marseille – Aéroport Marseille Provence

Billet Unitaire	10 €
Billet Unitaire A/R	16 €
Billet Unitaire + RTM	10,90 €
Billet Unitaire + RTM A/R	17,40 €
Enfant moins de 6 ans	GRATUIT
Enfants 6–11 ans	5 €
Jeunes 12-25 ans	7 €
10 Voyages	65 €
Hebdo	40 €
Hebdo +	46,20 €

Ligne 100 : Marseille – Aubagne

Billet Unitaire	3,80 €
6 Voyages	16 €
Hebdo	12,30 €
Hebdo + (hors RTM)	17 €
Hebdo ++	18,50 €
Mensuel	41,80 €
Mensuel + (hors RTM)	57,80 €
Mensuel ++	62,80 €

Ligne 102 : Marseille – Aubagne Les Paluds

Billet Unitaire	3,80 €
6 Voyages	16 €
Hebdo	12,30 €
Hebdo + (hors RTM)	17 €
Hebdo ++	18,50 €
Mensuel	41,80 €
Mensuel + (hors RTM)	57,80 €
Mensuel ++	62,80 €

Ligne 240 : Aubagne – Marseille (par RN)

Titre	Aubagne vers La Penne/Huveaune	Marseille vers Aubagne ou La Penne/Huveaune	Marseille vers Aubagne ou La Penne/Huveaune avec correspondance RTM
Carte 10 voyages	0,8 €/voyage	1,75 €/voyage	2,20 €/voyage
Ticket unitaire	1,10 €	2,40 €	3,20 €
Abonnement 7 jours	6,00 €	11,00 €	17,60 €
Abonnement 30 jours	20,30 €	37,50 €	59,50 €
Abonnement 30 jours pour les - 26 ans	15,80 €	21,00 €	49,40 €
Abonnement 1 an	187 €	406 €	620 €
Abonnement 1 an pour les - 26 ans	110 €	210 €	320 €
Senior +65ans	1,5€/voyage	1,5€/voyage	
Abonnement scolaire		0€ + frais de dossier sur liste validée par le CD13-Service scolaire	

H. PÔLES D'ÉCHANGES ET P+R

1. RESEAU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE
2. RESEAU TERRITOIRE PAYS D'AIX

1. RESEAU DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE (accès aux P+R).

-Rappel : Les droits d'accès de l'ensemble des P+R métropolitains sont inclus dans les titres de la gamme tarifaire des PASS métropolitains.

1 - Tarifs TTC des parkings RTM au 1^{er} juillet 2019 – Ces tarifs restent inchangés

Réservés aux titulaires de cartes Transpass sur l'ensemble des Parkings Relais. TVA appliquée conformément à la réglementation en vigueur.

A titre d'information, au 01/01/18 le taux de TVA est de 20.0%

TITRES DE TRANSPORT	TARIFICATION EN CORRESPONDANCE	TARIFICATION SANS CORRESPONDANCE
PASS XL (permanents, annuels, 30J, 7J, combinés), Pass AMP (annuels et permanents) et Cartes libre circulation, <u>sur carte personnelle</u>	GRATUITE	10 min pour ressortir.

Recharge d'euros (PMT) <u>sur</u> <u>carte personnelle</u>	10 minutes pour ressortir Lundi au samedi/dimanche (*) - Jusqu'à 3h de stationnement = 0.30 € le 1/4 d'heure - De 3h à 12h de stationnement= 0.10 € le 1/4d'heure - De 12h à 24h (**) de stationnement= 0.30 € par heure	Au-delà forfait de 15euros jusqu'à 24h (**)
Autres titres	ACCES AU PARKING IMPOSSIBLE	

L'accès à ces parkings est possible en semaine du lundi au vendredi (hors parkings conventionnés)

A compter du 20 avril 2019, et de manière expérimentale, les parkings Fourragère, Louis Armand, Saint Just, Sainte Marguerite, Teisseire, La Rose, Bougainville seront également accessibles dans les mêmes conditions (abonnement et PMT) les samedis et dimanches.

2 – Tarifs P+R Réseau Ciotabus

Le P+R de la Gare La Ciotat -Ceyreste fait partie d'un projet global d'aménagement porté par la métropole et lié aux travaux du parking de surface de la gare SNCF. Pendant les travaux du parking de surface, le P+R devra accueillir gratuitement le stationnement actuel du parking de surface en travaux.

Ainsi, pour le P+R de la Gare de La Ciotat-Ceyreste, la présente loi tarifaire entrera en vigueur à la fin des travaux du parking de surface (prévue fin 2021).

Tarification ci-dessous applicable aux P+R suivants : Gare La Ciotat-Ceyreste (Nouveau) valable à partir de l'ouverture du parking de surface de la Gare SNCF (Date prévisionnelle 1^{er} trimestre 2022). Dans cette attente, le P+R reste GRATUIT et accessible à tous.

RESEAU "Ciotabus"	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
TICKET JOURNEE PARCS RELAIS	2.50 € (support compris)	-Stationnement journalier selon la durée de stationnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) sur tout le réseau Ciotabus.	AUCUNE

		-Titre gratuit pour les personnes en situation de handicap sous réserve de présentation d'une carte de stationnement. -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00.	
TICKET JOURNEE PARCS RELAIS ETUDIANT	1.30€ (support compris)	-Stationnement journalier selon la durée de stationnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) sur tout le réseau Ciotabus. -Titre gratuit pour les personnes en situation de handicap sous réserve de présentation d'une carte de stationnement. -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00.	Sur présentation de justificatifs - de 26 ans avec carte scolaire, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle ou service civique.
ABONNEMENT MENSUEL PARC- RELAIS	30€	-Stationnement journalier selon la durée de l'abonnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) sur tout le réseau Ciotabus. -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00.	AUCUNE
ABONNEMENT MENSUEL PARC RELAIS ETUDIANT	15€	-Stationnement journalier selon la durée de l'abonnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) sur tout le réseau Ciotabus. -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00	Sur présentation de justificatifs - de 26 ans avec carte scolaire, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle ou service civique.
ABONNEMENT ANNUEL PARC RELAIS	300€	-Stationnement journalier selon la durée de l'abonnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) pour des voyages sur tout le réseau Ciotabus. -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00.	AUCUNE

ABONNEMENT ANNUEL PARC RELAIS ETUDIANT	150€	-Stationnement journalier selon la durée de l'abonnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) pour des voyages sur tout le réseau Ciotabus. -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00.	Sur présentation de justificatifs - de 26 ans avec carte scolaire, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle ou service civique
TICKET P2R SOIRS ET WEEK-END PARC RELAIS	0€	-Stationnements soirs et WE sur P+R identifiés. -Sortie du véhicule J+1 avant 8h00 (pas de sortie obligatoire le dimanche).	UNIQUEMENT sur le P+R de La Gare de La Ciotat-Ceyreste
DEPASSEMENT DE DUREE DE STATIONNEMENT	10 €/JOUR maxi 200 €	Tarif journalier au-delà de la durée de stationnement consécutive autorisée.	-
Ticket PERDU	30 €	Ticket de stationnement perdu.	-
STATIONNEMENT ABUSIF	200 €	Tarif forfaitaire au-delà de la durée de 30 jours de stationnement consécutifs + enlèvement du véhicule au frais du propriétaire.	-

2. RESEAUX DU TERRITOIRE PAYS D'AIX (accès aux P+R).

- Rappel : Les droits d'accès de l'ensemble des P+R métropolitains sont inclus dans les titres de la gamme tarifaire des PASS métropolitains.

1. RESEAU Aix en BUS à compter du 1^{er} septembre 2020

-Tarification ci-dessous applicable aux P+R suivants : *Colonel Jean Pierre - Krypton - Les Hauts de Brunet – Malacrida - Plan d'Aillane - Route des Alpes et à venir*

-Tarification non applicable aux P+R « gratuits » en libre accès : *Arena/Trois Pigeons*

- Concernant le P+R de Plan d'Aillane la tarification du P+R à la ligne 40 (TGV/Aéroport) est inchangée.

-Passage du « ticket journée P+R » de 2.20 € à 2.50 €

-Passage du « ticket étudiant journée P+R » de 1.10 € à 1.30 €

-Passage de « l'abonnement mensuel P+R » de 27 € à 30 €

-Passage de « l'abonnement étudiant mensuel P+R » de 13.50 € à 15 €

-Passage de « l'abonnement annuel P+R » de 270 € à 300 €

-Passage de « l'abonnement étudiant annuel P+R » de 130 € à 150 €

-Création d'un tarif « titre perdu » à 30€

-Création d'un tarif pour « dépassement de la durée de stationnement » (sans sortie du véhicule) à 10€/jour de dépassement

-Création d'un tarif pour « stationnement abusif » à 200 € forfaitaire au-delà de 30 jours consécutifs

RESEAU "AIX EN BUS"	TARIFS	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
TICKET JOURNEE PARC-RELAIS	2.50 € (support compris)	-Stationnement journalier selon la durée de stationnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires). -Titre gratuit pour les personnes en situation de handicap sous réserve de présentation d'une carte de stationnement. -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00.	AUCUNE

TICKET JOURNEE PARC-RELAIS ETUDIANT	1.30€ (support compris)	-Stationnement journalier selon la durée de stationnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires). -Titre gratuit pour les personnes en situation de handicap sous réserve de présentation d'une carte de stationnement. -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00.	Sur présentation de justificatifs - de 26 ans avec carte scolaire, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle ou service civique.
ABONNEMENT MENSUEL PARC-RELAIS	30€	-Stationnement journalier selon la durée de l'abonnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires). -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00.	AUCUNE
ABONNEMENT MENSUEL PARC-RELAIS ETUDIANT	15€	-Stationnement journalier selon la durée de l'abonnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires). -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00	Sur présentation de justificatifs - de 26 ans avec carte scolaire, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle ou service civique.
ABONNEMENT ANNUEL PARC-RELAIS	300€	-Stationnement journalier selon la durée de l'abonnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) pour des voyages sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires). -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00.	AUCUNE

ABONNEMENT ANNUEL PARC-RELAIS ETUDIANT	150€	-Stationnement journalier selon la durée de l'abonnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) pour des voyages sur tout le réseau Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires). -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00.	Sur présentation de justificatifs - de 26 ans avec carte scolaire, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle ou service civique.
DEPASSEMENT DE DUREE DE STATIONNEMENT	10 €/JOUR maxi 200 €	Tarif journalier au-delà de la durée de stationnement consécutive autorisée.	-
Ticket PERDU	30 €	Ticket de stationnement perdu.	-
STATIONNEMENT ABUSIF	200 €	Tarif forfaitaire au-delà de la durée de 30 jours de stationnement consécutifs + enlèvement du véhicule au frais du propriétaire.	-

2. RESEAU PAYS D'AIX MOBILITE à compter du 1^{er} septembre 2020

- Rappel : Les droits d'accès de l'ensemble des P+R métropolitains sont inclus dans les titres de la gamme tarifaire des PASS métropolitains.

- Tarification décrite ci-dessous est applicable aux P+R suivants : Gardanne SNCF (Nouveau) et à venir

-Tarification non applicable aux P+R en libre accès : Pertuis – Simiane – Trets

- Concernant le P+R de Plan d'Aillane la tarification du P+R à la ligne 40 (TGV/Aéroport) est inchangée.

-Passage du « ticket journée P+R » de 2.20 € à 2.50 €

-Passage du « ticket étudiant journée P+R » de 1.10 € à 1.30 €

-Passage de « l'abonnement mensuel P+R » de 27 € à 30 €

-Passage de « l'abonnement étudiant mensuel P+R » de 13.50 € à 15 €

-Passage de « l'abonnement annuel P+R » de 270 € à 300 €

-Passage de « l'abonnement étudiant annuel P+R » de 130 € à 150 €

V16-82

- Création d'un tarif « titre perdu » à 30€
- Création d'un tarif pour « dépassement de la durée de stationnement » (sans sortie du véhicule) à 10€/jour de dépassement
- Création d'un tarif pour « stationnement abusif » à 200 € forfaitaire au-delà de 30 jours consécutifs

RESEAU PAYS D'AIX MOBILITE	TARIFS TTC	CARACTERISTIQUES & DROITS	CONDITIONS D'ACCES
TICKET JOURNEE PARCS RELAIS	2.50 € (support compris)	-Stationnement journalier selon la durée de stationnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) sur tout le réseau Urbain de Gardanne, de Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires). -Titre gratuit pour les personnes en situation de handicap sous réserve de présentation d'une carte de stationnement. -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00.	AUCUNE
TICKET JOURNEE PARCS RELAIS ETUDIANT	1.30€ (support compris)	-Stationnement journalier selon la durée de stationnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) sur tout le réseau Urbain de Gardanne, de Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires). -Titre gratuit pour les personnes en situation de handicap sous réserve de présentation d'une carte de stationnement. -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00.	Sur présentation de justificatifs - de 26 ans avec carte scolaire, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle ou service civique
ABONNEMENT MENSUEL PARC- RELAIS	30€	-Stationnement journalier selon la durée de l'abonnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) sur tout le réseau Urbain de Gardanne, de Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires). -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00.	AUCUNE

ABONNEMENT MENSUEL PARC RELAIS ETUDIANT	15€	-Stationnement journalier selon la durée de l'abonnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) sur tout le réseau Urbain de Gardanne, de Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires). -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00	Sur présentation de justificatifs - de 26 ans avec carte scolaire, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle ou service civique
ABONNEMENT ANNUEL PARC RELAIS	300€	-Stationnement journalier selon la durée de l'abonnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) pour des voyages sur tout le réseau Urbain de Gardanne, de Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires). Sortie du véhicule J+7 avant 8h00.	AUCUNE
ABONNEMENT ANNUEL PARC RELAIS ETUDIANT	150€	-Stationnement journalier selon la durée de l'abonnement + titre de transport 2 voyages journée (pour tous les occupants du véhicule) pour des voyages sur tout le réseau Urbain de Gardanne, de Pays d'Aix Mobilité et Aix en Bus (hors circuits scolaires). -Sortie du véhicule J+7 avant 8h00.	Sur présentation de justificatifs - de 26 ans avec carte scolaire, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle ou service civique.
TICKET P2R SOIRS ET WEEK-END PARC RELAIS	0€	-Stationnements soirs et WE sur P+R identifiés. -Sortie du véhicule J+1 avant 8h00 (pas de sortie obligatoire le dimanche).	UNIQUEMENT sur le P+R de Gardanne SNCF
DEPASSEMENT DE DUREE DE STATIONNEMENT	10 €/JOUR maxi 200 €	Tarif journalier au-delà de la durée de stationnement consécutive autorisée.	-
Ticket PERDU	30 €	Ticket de stationnement perdu.	-
STATIONNEMENT ABUSIF	200 €	Tarif forfaitaire au-delà de la durée de 30 jours de stationnement consécutifs + enlèvement du véhicule au frais du propriétaire.	-